

# Procès-verbal

Commission de la formation et de la vie  
universitaire  
1<sup>er</sup> juin 2015

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université d'Angers s'est réunie en séance plénière le 1<sup>er</sup> juin 2015 à 14h30 dans la salle du conseil, 40 rue de Rennes, sous la Présidence de M. Jean-Paul Saint-André, président de l'Université d'Angers.

<b>PELTIER Didier – Vice-Président CFVU</b>	<b>Présent</b>
ALENET Wilhelmine suppléante : Marine PAILLOT	Donne procuration à Rémy Artus
ALLAIN Philippe	Présent
ARTUS Rémy suppléant : Félix CHAILLOU-DELECOURT	Présent
AVIGNON Carole	Présente
BALLOUCHE Aziz	Présent
BORDET Laurent	Présent
BOUCHÉ Tatiana suppléant : Arthur PIRAUX	Donne procuration à Rémy ARTUS
CALENDA Alphonse	Présent
CHALLENGE DE CEVINS Mathias suppléante : SANTOS VALERIO Margarida	
CHAS Corentin suppléante : Charlotte VIAIRON	Donne procuration à Mathieu LEVAILLANT
COUTANT Régis	Donne procuration à Anne-Laurence PENCHAUD
CULLIERE Aurore suppléant : Guillaume LEVAVASSEUR	Donne procuration à Cindy GOUGEON
DANIEL Christophe	Présent
DAVID Anne-Laure	
DIALLO Cheick Tidiani suppléante: DIABATE Djelika	
DODIER Loulou suppléante : Léa CLAVIER	
DUCHÊNE Thibaut suppléant : Martial LAUNAY	Présent
Cindy GOUGEON Suppléant :	Présente
GROS Olivia suppléante: PELLETIER Léonie	Donne procuration à Mathieu LEVAILLANT
GUERIN Fabrice	Présent
HULSMANN Guido	Présent
LAHEURTE Cyrille	Donne procuration à Didier PELTIER
LEMAIRE Félicien	Donne procuration à Guido HULSMANN
LENOIR Pascal	
LERICHE Philippe	Présent
LEVAILLANT Mathieu suppléante : GELINEAU Florine	Présent
LUSSON Nathalie	Présente
MALLET Sabine	Présente
NEAU Elise suppléant : MAHMAL Youssef	Donne procuration à Nicolas PELLERIN
PALMERO Sandra	Présente
PELLERIN Nicolas suppléant : PÉNARD Adrien	Présent
PÉRON Maurine Suppléante : COZIC Elisa	Présente
PLAUD Ghislaine	Donne procuration à Didier PELTIER
PENCHAUD Anne-Laurence	Présente

DORÉ Christophe	
RULENCE David	Présent
SEASSAU Aymeric	
TRAON Christelle	Présente
VIDAL Stéphane Suppléant : Axel NEAU	Présent

◆ **Membres présents invités :**

M. PROUCHET, Représentant du Directeur du SUAPS

MME BERNARD, Vice-présidente déléguée à la formation tout au long de la vie et à la valorisation pédagogique

M. DUMAS, Assesseur de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines

M. VIOLIER, Directeur de l'ESTHUA

MME FAVREAU, Doyen de la Faculté de Droit, Economie et Gestion

<b>1. Informations</b>	5
<b>2. Affaires générales</b>	5
2-1 Calendrier de l'année universitaire 2015 / 2016	5
2-2 Cadrage des régimes d'études spécifiques	9
<b>3. Prospective</b>	13
3-1 Implantation de la maison Solar Decathlon et projet pédagogique	13
3-2 Présentation des résultats de l'enquête vie étudiante de 2012	14
3-3 Bilan et projets de la campagne d'emploi étudiant	15
<b>4. Enseignement et conventions</b>	17
4-1 Modification des modalités de contrôle de connaissances de l'UFR LLSH	17
4-2 Modification des modalités de contrôle de connaissances Licence et Master UFR Sciences	18
4-3 Création de la double licence « Droit Economie »	19
<b>5. Questions diverses et réponses</b>	20

M. PELTIER ouvre la séance à 14h30.

### 1. Informations

M. PELTIER présente le calendrier du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). M. PELTIER s'étonne que les universités bretonnes, faisant partie du périmètre de la ComUE, soient situées dans un groupe différent.

		HCERES				MENESR
		PROGRAMMATION DES EVALUATIONS				
		Entités de recherche	Formations	Ecoles doctorales	Etablissements	Dépôt des dossiers d'appréciation
Groupe 3 région Pays de la Loire, Outre-mer	CHU Angers	15/12/2015 < > 18/04/2015	19/01/2016 < > 10/05/2016	19/01/2016 < > 29/03/2016	18/04/2016 < > 29/08/2016	Fin septembre 2016
	Ecole Supérieure Agricole Angers (ESA)					
	Facultés libres de l'Ouest					
	Institut des relations publiques et de la communication (IRCOM)					
	Oniris					
	Université d'Angers					
	Université de Nantes					
	Université du Maine					
Groupe 4 Région Bretagne		02/01/2016 < > 30/04/2016	16/02/2016 < > 07/06/2015	23/02/2016 < > 03/05/2016	02/05/2016 < > 30/09/2016	Mi-octobre 2016

### 2. Affaires générales

#### 2-1 Calendrier de l'année universitaire 2015 / 2016

M. PELTIER présente le calendrier de l'année universitaire 2015 /2016.

## I Affaires générales

### 1. Calendrier de l'année universitaire 2015/2016 - vote

Calendrier universitaire 2015/2016 - adopté en CFVU du 26 janvier 2015

Modifications : calendrier des congés modifié suite au passage de l'académie de Nantes en zone B (ci-dessous)

Clôture des inscriptions administratives et calendrier UEL modifiés suite au comité licence du 27 avril

### CONGES UNIVERSITAIRES 2015/2016

	Vacances scolaires Académie de Nantes (zone B)	Vacances universitaires Université d'Angers
<b>Toussaint</b>	Du samedi 17 octobre 2015 après les cours au lundi 2 novembre 2015 au matin	du samedi 24 octobre 2015 après les cours au lundi 2 novembre 2015 au matin
<b>Noël</b>	du samedi 19 décembre 2015 après les cours au lundi 4 janvier 2016 au matin	<u>Fermeture</u> : du samedi 19 décembre 2015 après les cours au lundi 4 janvier 2016 au matin
<b>Hiver</b>	du samedi 6 février 2016 après les cours au lundi 22 février 2016 au matin	du samedi 13 février 2016 après les cours au lundi 22 février 2016 au matin
<b>Printemps</b>	du samedi 2 avril 2016 après les cours au lundi 18 avril 2016 au matin	du samedi 2 avril 2016 après les cours au lundi 18 avril 2016 au matin

### Opération « m'essayer c'est m'adopter »

du 19 octobre au 23 octobre 2015

Second créneau possible pour les composantes qui le souhaitent : à déterminer en septembre

### Portes ouvertes

Samedi 27 février 2016

**Dates limites des réunions de jury  
Licences, Licences professionnelles, Master 1, Master 2 :  
2ème session**

Le conseil de gestion peut imposer une date antérieure à celle proposée dans le calendrier officiel

	<b>2015/2016</b>	<b>2016/2017</b>
<b>Licence</b>	Vendredi 30 septembre 2016	Vendredi 29 septembre 2017
<b>Master 1</b>	Vendredi 30 septembre 2016	Vendredi 29 septembre 2017
<b>Licences professionnelles</b>	Vendredi 21 octobre 2016	Vendredi 20 octobre 2017
<b>Master 2 spécialité recherche</b>	Vendredi 14 octobre 2016	Vendredi 13 octobre 2017
<b>Master 2 spécialité professionnelle</b>	Mercredi 30 novembre 2016	Jeudi 30 novembre 2017

**DATE ADMINISTRATIVE DE DEBUT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE**

Mardi 1er septembre 2015

**Clôture des inscriptions administratives**

	<b>2015/2016</b>	<b>2016/2017</b>
<b>Pluripass</b>	Mardi 15 septembre 2015	A déterminer
L1 - L2 - L3 - LP - M1	Mercredi 30 septembre 2015	Vendredi 30 septembre 2016
M2 recherche/M2 professionnel	Vendredi 9 octobre 2015	Vendredi 7 octobre 2016
Formations en alternance	Vendredi 30 octobre 2015	Vendredi 28 octobre 2016
Doctorat	Vendredi 23 octobre 2015	Vendredi 21 octobre 2016

**INSCRIPTIONS TARDIVES :**

Traitées par les directeurs des composantes	Jusqu'au vendredi 30 octobre 2015 inclus
Traitées à la présidence	Du lundi 2 novembre 2015 au vendredi 13 novembre 2015 inclus

**SEMAINE D'EXAMEN INTERCOMPOSANTES**

Du 23 au 27 mai 2016

### CADRAGE DES UEL 2015/2016

	Organisation des cours		Inscriptions pédagogiques web	Date limite de remontée des notes d'UEL sur apogée :
	Début des cours	Fin des cours		
<b>Semestre Impair</b>	1er octobre 2015	10 décembre* 2015 : 8 créneaux (évaluation comprise) répartis sur 10 semaines*	du 14 sept au 25 sept 2015 inclus.	4 janvier 2016
<b>Semestre pair</b>	21 janvier 2016	31 mars 2016 8 créneaux (évaluation comprise) répartis sur 9 semaines	du 4 janvier 2016** au 15 janvier 2016 inclus	6 mai 2016

\* Pas d'UEL le jeudi 26 novembre (forum des métiers) ; fin des cours repoussée au 10 décembre (au lieu du 3 décembre initialement).

\*\* Début des inscriptions repoussé au 4 janvier 2016 (au lieu du 14 décembre 2015).

### Campus Day

Date de l'évènement : 24 septembre 2015

### SEMAINE PRO/ FORUM DES METIERS

Semaine pro 2015 : semaine 48

26 novembre 2015 : forum des métiers

M. PELTIER salue le travail effectué par les scolarités et les différents services impliqués pour l'organisation de la semaine d'examen inter-composantes. Les conditions d'examens et de surveillance sont bien meilleures que celles proposées dans les amphithéâtres.

M. CALENDIA se demande si les journées du 26 novembre 2015, pour le forum des métiers, et du 24 septembre 2015, pour le Campus day, doivent être banalisées.

M. PELTIER précise pour la journée du 26 novembre 2015 qu'il n'y a pas de banalisation prévue sur l'ensemble de la journée. Il faut néanmoins permettre aux étudiants de L1, L2 et L3 d'avoir une possibilité de se rendre sur les sites. Au niveau des masters, c'est au responsable pédagogique de juger de la pertinence de la banalisation. Concernant Campus Day la banalisation des cours aura lieu dès 11 heures.

M. RULENCE soumet une remarque sur les étudiants en formation par alternance qui ne participeront pas forcément au Campus Day.

M. PELTIER précise que les obligations en termes de contrat professionnel priment sur la banalisation du Campus Day.

M. PELTIER propose au vote le calendrier universitaire 2015/2016.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

## 2-2 Cadrage des régimes d'études spécifiques

M. PELTIER présente les régimes d'études spécifiques pour la rentrée 2015. M. PELTIER précise l'objectif de ce cadrage pour les étudiants bénéficiant d'un régime d'étude spécial : un aménagement particulier pour favoriser la réussite.

## 2. Cadrage des régimes d'études spécifiques – vote

### 'Régimes d'études spécifiques' pour la rentrée 2015

#### ▪ Profils autorisant un régime spécial d'études :

##### Actuellement en vigueur :

- Etudiant salarié ;
- Etudiant en situation de handicap ;
- Sportif de haut niveau ;
- Etudiant engagé dans un double cursus ou AJAC (Ajouré Autorisé À Continuer)

##### En projet :

- Artiste justifiant une pratique de haut niveau ;
- Etudiant ayant un mandat électif ;
- Etudiant chargé de famille ;
- Situation de santé particulière : longue maladie, accident, maternité.

Pour les artistes de haut niveau, les critères seront à définir avec la direction de la culture (ex : inscription au conservatoire, activité professionnelle ou semi-professionnelle).

Les principaux profils font l'objet d'une charte.

#### ▪ Aménagements possibles :

- Priorité lors du choix des groupes TP/TD ;
- Permutations sur la base du volontariat avec des étudiants d'autres groupes TP/TD ;
- Modalités pédagogiques particulières : dispense d'assiduité, accès aux cours en ligne, examen terminal remplaçant le contrôle continu.

Ces modalités seront établies pour le semestre et ne devront pas varier en cours de semestre (cohérence de l'organisation emploi du temps/salles TD).

Réunir une commission qui validerait l'accès au RSE a été évoqué ; cependant sa mise place n'est pas privilégiée pour éviter de porter préjudice à l'efficacité du circuit de traitement.

#### ▪ Dispense d'assiduité :

- Pour des raisons de cohérence pédagogique, la dispense d'assiduité peut être accordée à l'UE ou au semestre. Un document écrit formalise le choix de l'étudiant et indique quelles sont les UE à valider. Dans le cadre de la dispense d'assiduité, le droit à bourse n'est pas remis en question en cas d'absence, sous réserve de la réglementation du CNOUS.
- Tous les enseignements ne sont pas adaptés à la dispense d'assiduité ou au contrôle terminal : pas de dispense pour les TP/stages.
- Dans le livret des études, il faudrait préciser la possibilité (ou non) de dispense d'assiduité pour chaque enseignement.

#### ▪ Communication et fiche d'information :

Une fiche de synthèse doit servir de support d'information, elle doit être diffusée le plus en amont possible, dès l'inscription administrative voire lors de l'entretien d'admission (pour les M2 par exemple) ou de la candidature APB.

A envisager : info dans les fiches et notices d'inscription ; implication d'Infocampus ; site web.

▪ **Dépôt de la demande :**

La demande doit être déposée au plus tard 4 semaines après le début des cours du semestre (dates indicatives : 30 septembre et 30 janvier). Elle sera établie sur un formulaire-type et déposée auprès de l'interlocuteur adéquat (cf. tableau).

L'ensemble de l'université utilisera un formulaire unique.

Tout élu étudiant se verra remettre une attestation justifiant son mandat, sa fonction et ses dates d'exercice.

▪ **Tableau synthétique :**

profils permettant un régime spécial d'études	Conditions nécessaires	Interlocuteur instruisant la demande	Autorité accordant le RSE	UEL spécifique envisageable (pour étudiants cycle L)
Etudiant salarié	Contrat de travail de 40 heures par mois minimum sur au moins 2 mois consécutifs. Les dispositions légales s'appliquent aux étudiants étrangers (limites horaires mensuelles)	Scolarité de la composante (avis assistante sociale si besoin)	Directeur de la composante, après avis du responsable de la formation ou de l'assesseur à la pédagogie	Connaissance du monde du travail. Evaluation : rapport sur les compétences acquises ou sur la structure
Etudiant en situation de handicap	Définition suivant les textes réglementaires	Scolarité de la composante + Relais Handicap	VP CFVU uniquement pour les établissements en convention après avis du médecin SUMPPS ou d'un médecin référent	
			Directeur de la composante après avis du médecin SUMPPS ou d'un médecin référent	
Sportif de haut niveau	Réglementaire (inscription sur les listes de sportifs de haut niveau) ou pratique de haut niveau avec contraintes d'entraînement importantes	Scolarité de la composante + SUAPS	Directeur de la composante après avis du référent sportifs de haut niveau	Connaissance du sport : tutorat sportif
Artiste de haut niveau	Inscription au CNDC ; pratique musicale de haut niveau	Direction de la culture après avis d'un expert référent + référent conservatoire ou CNDC ou théâtre	Directeur de la composante après avis de la Direction de la culture	
Etudiant ayant un mandat électif titulaire	Etre élu : aux instances de l'université d'Angers (conseils d'UFR ou centraux) ; à la COMUE ; au conseil d'administration du	Scolarité de la composante N.B. : un formulaire permettant d'attester la présence aux commissions sera disponible sur l'ENT ;	Directeur de la composante, après avis du responsable de la formation ou de l'assesseur à la pédagogie	Connaissance de l'Université d'Angers + participation portes ouvertes, nuit des chercheurs, forum des lycées, etc.

CFVU\_20150106

11

	CROUS ; à des instances nationales, d'Etat ou des collectivités territoriales	une attestation de qualité d'élue sera disponible sur l'ENT		UEL uniquement au 1 <sup>er</sup> semestre
Etudiant chargé de famille	Justifier d'être chargé de famille (livret de famille, notification CAF)	Scolarité de la composante (avis assistante sociale si besoin)	Directeur de la composante, après avis du responsable de la formation ou de l'assesseur à la pédagogie	
Situation de santé particulière : longue maladie, accident, maternité	Justificatif médical	Scolarité de la composante	Directeur de la composante après avis du SUMPPS ou sur certificat médical	
Etudiant entrepreneur	Statut étudiant entrepreneur	Chargé de mission entrepreneuriat + scolarité de la composante	Directeur de la composante, après avis du responsable de la formation ou de l'assesseur à la pédagogie	Entrepreneuriat

▪ **Evaluation du dispositif :**

Le dispositif sera évalué en lien avec la DPE et l'OVE afin d'en apprécier l'impact et éventuellement de le faire évoluer.

M. HULSMANN se questionne sur le calendrier d'application de ces régimes.

M. PELTIER indique une entrée en vigueur à la rentrée 2015. La demande pour bénéficier de ces régimes doit être réalisée au plus tard quatre semaines après le début des cours du semestre pour permettre aux scolarités de s'organiser.

MME MALLET se demande si les élus bénéficient d'une dispense d'assiduité sur tout le semestre.

M. PELTIER précise la disponibilité sur l'ENT d'un formulaire permettant d'attester sa présence notamment à une commission.

M. LERICHE émet une remarque sur la présence d'outils pour informer dans le détail les scolarités. Les charges de travail des scolarités étant conséquentes, un outil semble essentiel pour optimiser la bonne gestion des dossiers par rapport à ces nouveaux cas particuliers.

M. PELTIER évoque la tenue de réunions avec les responsables de scolarité. Un formulaire est également en cours de finalisation résumant les différents cas et formalisant les procédures de manière à ce que les scolarités aient l'outil de gestion de ces cas particuliers.

M. PELTIER propose au vote le cadrage des régimes spécifiques d'études.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

### 3. Prospective

#### 3-1 Implantation de la maison Solar Decathlon et projet pédagogique

M. PELTIER invite M. GUERIN à présenter le projet pédagogique et l'implantation de la maison solar Decathlon entre l'UFR Sciences et l'IUT (**présentation en annexe 1**).

M. PELTIER remercie M. GUERIN pour son intervention.

MME BERNARD se demande si un projet de robot au service de la personne est envisageable.

M. GUERIN confirme cette possibilité puisque dans le cadre de la formation, des ingénieurs en robotique sont formés.

M. ALLAIN souligne des éléments intéressants notamment autour des personnes âgées. Par ailleurs des formations en psychologie existent à l'Université d'Angers, c'est une opportunité éventuelle pour travailler sur la réflexion de l'utilisation des interfaces.

M. GUERIN indique que le développement de nouvelles actions signifie l'intégration d'un ensemble de possibilités de travail pouvant être faites au niveau de l'Université d'Angers avec des moyens mis en œuvre pour y faire travailler les étudiants. Au niveau de l'ISTIA, il s'agit de créer une dynamique avec certes trois spécialités qui

sont créées mais avec une certaine autonomie puisque chaque spécialité diplômera ses propres étudiants. Néanmoins il y a un projet pédagogique avec des synergies et un sens entre ces différentes filières. Il précise qu'on peut l'élargir à l'Université d'Angers.

### 3-2 Présentation des résultats de l'enquête vie étudiante de 2012

M. PELTIER invite M. PIHET et M. REXAND-GALLAIS à présenter les résultats de l'observatoire de la vie étudiante concernant l'enquête sur la vie étudiante de 2012 (**présentation en annexe 2**).

M. PELTIER remercie M. PIHET et M. REXAND-GALLAIS de cette présentation dense et riche qui donne des indicateurs intéressants pour l'orientation de la politique de l'université à destination des étudiants.

M. SAINT-ANDRÉ se questionne sur le calendrier des suites qui vont être données à ce travail.

M. REXAND-GALLAIS précise qu'en matière de publication et de restitution de la recherche il est parfois difficile d'établir un calendrier car cela croise à la fois l'individuel et le collectif. La collecte des données s'effectue de manière discontinue, trois chapitres ont été restitués en amont dès 2012, quatre autres en janvier 2013 et, trois chapitres n'ont pas encore été restitués.

M. SAINT-ANDRÉ indique que ces enquêtes bénéficiaient d'une subvention des collectivités territoriales mais compte tenu de l'absence de résultats celles-ci ont été perdues.

M. PIHET informe que des contacts ont été pris avec les Presses Universitaires de Rennes pour publier sous forme d'ouvrage les enquêtes menées. M. PIHET affirme que le calendrier fixé est dépassé mais souligne que l'accord avec les Presses Universitaires de Rennes est toujours convenu. Il précise néanmoins l'attente de la restitution de trois chapitres.

M. SAINT-ANDRÉ précise que les données transmises sont extrêmement intéressantes et que leurs portées vont au-delà du simple cadre de l'Université d'Angers. Ce sont des données d'intérêt collectif qu'il faut publier dans les meilleurs délais.

M. LERICHE précise le passage d'une phase d'auto-évaluation à une phase d'accréditation. Ainsi certains points présentés peuvent contribuer à des remarques pertinentes dans l'optique d'une meilleure préparation des futures maquettes.

M. SAINT-ANDRÉ indique que toute la partie de l'auto-évaluation relative à la vie étudiante est contenue dans la présentation faite.

M. BORDET s'étonne de l'absence d'informations au sein de l'Université d'Angers sur ces éléments.

M. RULENCE précise que plusieurs groupes de travail dont le GT « Accueil des publics spécifiques » sont intéressés par ces informations. Il s'interroge sur les chapitres terminés.

M. PIHET précise que neuf chapitres ont été restitués sur un ouvrage en comprenant douze.

MME AVIGNON souligne l'intérêt d'un appui de M. le Président ou du conseil pour favoriser la publication de l'ouvrage avec neuf chapitres et non douze comme prévu initialement. Les enquêtes ont déjà quelques années et le critère temporel pourrait amoindrir la pertinence des données récoltées.

M. SAINT-ANDRÉ confirme les positions des interventions précédentes et insiste sur une publication rapide des données.

M. LEVAILLANT remercie le travail effectué sur les conditions de vie étudiante et s'interroge sur les suites données à cette enquête qui fait apparaître des indicateurs alarmants.

M. SAINT-ANDRÉ souligne que certaines données doivent être approfondies. Ces données méritent d'être analysées, certains points sont dépendants de facteurs politiques nationaux ; d'autres où des discussions doivent être réalisées avec les collectivités locales notamment sur le transport et, d'autres où des actions sont en cours.

M. HULSMANN souligne les résultats non conclusifs de cette enquête puisqu'il est difficile de distinguer les facteurs où une action locale est possible et les facteurs échappant à une influence locale. Il est important de continuer à réaliser ce type d'études pour avoir des séries temporelles permettant une comparaison à travers le temps et surtout une comparaison inter-régionales avec d'autres universités.

M. SAINT-ANDRÉ précise la nécessité d'avoir des indicateurs comparables pour permettre une comparaison au plus juste avec d'autres universités.

M. PELTIER rappelle que 58% des étudiants en France sont à l'université IUT inclus et que l'offre de formation est déterminante.

### 3-3 Bilan et projets de la campagne d'emploi étudiant

M. PELTIER présente le bilan et les projets de la campagne d'emploi étudiant (**présentation en annexe 3**).

M. PELTIER précise que l'Université d'Angers souhaite développer ce recours à l'emploi étudiant. Il est important de préciser que ce n'est pas un emploi de subsistance mais un complément qui permet d'aider financièrement les étudiants.

### 3-4 Bilan et projets du dispositif liaison lycée Université d'Angers

M. PELTIER invite M. FLEURANT à présenter La Liaison Lycée – Université d'Angers (**présentation en annexe 4**).

M. PELTIER salue le travail de M. FLEURANT et celui des autres ambassadeurs et précise l'importance de cette mission d'information des élèves, des familles et des enseignants.

M. PELTIER souligne deux points pour améliorer la qualité de cette liaison. D'une part, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont très valorisées, il faudrait améliorer le lien avec les parents en précisant que l'Université d'Angers prépare aussi à « l'excellence » mais avec un rythme et des modalités différentes. D'autre

part, l'Université d'Angers propose une palette d'orientation variée et diversifiée en fonction des profils et des projets.

M. LERICHE précise une évolution de la vision de l'université grâce au travail de La Liaison Lycée – université. Cette évolution s'effectue par un changement de représentation de l'université des parents et des professeurs qui véhiculent une image influant les futurs choix du lycéen sur ses études dans l'enseignement supérieur.

M. HULSMANN se questionne sur les raisons qui ont amené les lycéens à réaliser leurs études à l'Université d'Angers. M. HULSMANN demande si une collaboration a été établie avec les professeurs de gestion spécialistes de marketing de l'UFR Droit, Economie et de Gestion.

M. FLEURANT précise que des statistiques intéressantes résultantes des choix sur admission post bac seront transmises par la DPE. M. FLEURANT précise qu'aucune relation n'a été établie en terme de marketing, toutefois un travail est fait avec deux ambassadeurs de l'UFR Droit, Economie et de Gestion, il s'agit de Daniel SANTONI et David CAYLA. C'est une proposition qui mérite un temps d'échanges.

M. PELTIER ajoute que l'université a un avantage en termes de coût d'inscription et en termes de diversité des offres de formation.

M. PELTIER précise les résultats positifs des enquêtes d'insertion menées depuis cinq ans qui permettent d'affirmer, sur des bases objectives et avec une méthode nationale que l'université mène à l'emploi. Trois clés ressortent des enquêtes d'insertion : le taux de chômage inférieur à 10% pour la plupart des formations ; l'indice de satisfaction de plus de deux tiers ; le salaire net mensuel moyen qui permet d'affirmer des moyens de subsistance en rapport avec l'investissement fourni.

M. RULENCE se questionne sur l'intégration, dans les enquêtes Liaison Lycée – Université, des BTS notamment par rapport à leur l'intégration dans les licences professionnelles où un lien lycée – université existe. Parallèlement à des étudiants de classes préparatoires qui intègrent parfois l'université d'Angers.

M. PELTIER précise concernant les classes préparatoires publiques que des conventions sont en cours de signature. C'est une obligation légale, comme pour les lycées à BTS publics, notamment pour donner des trajectoires de poursuite d'études possibles.

M. DUCHENE se questionne sur l'absence des lycées professionnels dans l'analyse des enquêtes.

M. PELTIER souligne le taux de réussite à l'université de 0.5% au niveau national des étudiants ayant un bac professionnel. Il précise qu'il faudrait axer plus sur une remédiation et favoriser l'accès des baccalauréats professionnels vers un BTS. La rupture en termes pédagogique et en termes d'acquisition est moins importante pour le baccalauréat Technologique vers une méthodologie de travail universitaire. Cela permettrait de retrouver des trajectoires en lien avec les compétences, les maturités et les projets des bacheliers.

M. PELTIER émet une remarque sur l'importance de ces temps de réflexion, de bilan permettant une analyse de la restitution des projets et des initiatives.

MME MALLET confirme le rôle essentiel de la CFVU.

#### **4. Enseignement et conventions**

##### **4-1 Modification des modalités de contrôle de connaissances de l'UFR LLSH**

##### **(Documents mis en annexe 5 du procès-verbal)**

M. LEVAILLANT regrette l'envoi tardif des modalités de contrôle de connaissances.

M. PELTIER affirme qu'un délai d'une semaine est le minimum raisonnable pour permettre aux membres de la CFVU de s'approprier les documents.

M. PELTIER rappelle que des échanges permanents et un travail important ont lieu en amont entre les composantes, les enseignants, les scolarités et la cellule institutionnelle. M. PELTIER exprime la volonté de l'ensemble des acteurs de transmettre les documents de séance de manière la plus juste et la plus rapide.

- L1 Psychologie : M. DUMAS présente la modification de cette formation qui consiste à répartir la moitié des enseignements sur le premier semestre et l'autre moitié sur le second, avec un volume horaire plus important mais une évaluation unique à chaque semestre.

- Master 2 Chargé de développement entreprises et territoires durables : les membres de la CFVU s'interrogent sur la répartition de l'incidence financière entre l'UFR LLSH et l'UFR DEG de l'UE contenant l'anglais appliqué. MME FAVREAU souhaite maintenir 15h TD et une évaluation par le biais du contrôle continu. MME PALMERO remarque que cette fiche de modification de contrôle de connaissances n'a pas été présentée devant le conseil de gestion de l'UFR DEG. M. PELTIER propose un sursis à statuer concernant cette modification de contrôle de connaissance.

- Master 2 Psychologie de l'orientation tout au long de la vie : M. PELTIER précise que c'est une formation ouverte pour la première année, des réajustements doivent ainsi être opérés. M. DUMAS ajoute que les modifications visent à semestrialiser ce Master 2.

M. LEVAILLANT oppose une réflexion sur l'absence d'un tirage au sort de 2 matières sur 3 dans l'UE 1 pour l'année universitaire 2015/2016 alors que cette mention était présente en 2014/2015.

M. DUMAS précise le souhait lors du conseil de gestion de l'UFR LLSH de ne pas faire figurer cette mention.

M. BALLOUCHE soulève une remarque sur cette mention qui deviendrait un sujet au choix pour les étudiants et non un tirage au sort.

M. PELTIER demande un éclaircissement sur ce point et propose un sursis à statuer sur cette modification de contrôle de connaissance.

- M1 Géographie : M. PELTIER indique que cette modification repose sur le changement de la nature de l'épreuve. Un écrit de 2 heures pour les DA et les assidus remplacé par un contrôle continu pour les assidus et un écrit de 2 heures pour les DA.

Les modifications de contrôle de connaissances de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines sont approuvées sauf les modifications concernant le Master 2 « Chargé de Développement Entreprises et Territoires durables » et le Master 2 « Psychologie de l'Orientation Tout au long de la vie ».

Cette décision a été adoptée à l'unanimité conjointement avec les modifications de contrôle de connaissances Licence et Master de l'UFR Sciences et la création de la double licence « Droit - Economie ».

#### 4-2 Modification des modalités de contrôle de connaissances Licence et Master UFR Sciences

##### **(Documents mis en annexe 6 du procès-verbal)**

M. LERICHE explique les raisons de la présence sur les maquettes des créneaux d'une durée de 1h20 : « le conseil de gestion de Sciences a voté il y a deux ans le passage aux créneaux de 1h20 intégrale sur l'ensemble des enseignements or les maquettes n'ont pas été massivement modifiées mais à chaque fois qu'une modification de maquette se présente celle-ci est mise en conformité avec les maquettes réelles qui sont de 1h20 ».

M. PELTIER précise que sur les brochures à destination du public les minutes n'apparaîtront pas, mais il souligne l'intention et le besoin en terme de gestion interne.

- Licence pro manager en entreprises d'horticulture et de paysage : M. LERICHE précise que cette modification a pour objectif une clarification des modalités d'examens.

M. PELTIER souhaite une précision sur le volume horaire de deux heures pour un oral.

M. LERICHE souligne que la durée de l'oral est de deux heures mais un temps de préparation est compris.

M. PELTIER souhaite une clarification de la forme de cette modification de contrôle de connaissances.

- Parcours diffusion du savoir et de culture scientifique de la troisième année des Licences scientifiques généralistes : M. PELTIER se demande l'intérêt de l'inscription pour les examens de seconde session : « Ecrit ou oral ». Il est convenu d'enlever le terme « ou oral ».

M. LERICHE présente les modalités des modifications de contrôle de connaissances du Master 1 Biologie et Technologie du Végétal ; Master 1 Physique ; Licence 3 mention Mathématiques ; Licence 3 SPC parcours chimie médicament ; Licence 2 MPCIE ; Licence 2 SVT ; Master 1 mention Ecologie Environnement ; Master 2 ProTeV ; Master 2 Toxicologie ; Licence 1 mise à niveau portail SVG ; Licence 3 informatique ; Licence professionnelle Maîtrise de la demande en énergie et énergie ; Master 2 biosignalisation cellulaire et moléculaire et physiopathologie ; Licence 3 BCMP et SPVA ; Master 2 Zones humides continentales et littorales.

Les modifications de contrôle de connaissances Licence et Master de l'UFR Sciences sont approuvées sous réserve des corrections concernant la licence professionnelle « manager en entreprises d'horticulture et de paysage » et du Parcours « Diffusion du savoir et culture scientifique de la troisième année des Licences scientifiques généralistes de l'UFR Sciences ».

Cette décision a été adoptée à l'unanimité conjointement avec les modifications de contrôle de connaissances de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et la création de la double licence « Droit - Economie ».

#### 4-3 Création de la double licence « Droit Economie »

##### **(Documents mis en annexe 7 du procès-verbal)**

M. PELTIER précise un surplus de 10 ECTS par rapport à une licence classique, identique à celui de la double licence « Droit-Histoire ».

M. LEVAILLANT s'interroge sur le sens « examen terminal écrit ou oral » dans les modalités de contrôle de connaissances.

M. PELTIER explique une latitude réglementaire quant aux modalités de contrôle de connaissances. Pour la seconde session, un écrit peut-être transformé en une épreuve orale si le faible nombre d'étudiants s'y prête.

M. PELTIER s'étonne en revanche de cette inscription pour la première session et sur les durées d'épreuve non précisées.

M. HULSMANN précise que les cours sont mutualisés.

MME FAVREAU ajoute que les étudiants de cette double licence suivront les mêmes enseignements que les autres étudiants. Ainsi il n'est pas envisageable de leur faire passer des examens différents.

M. RULENCE oppose une remarque réglementaire sur le niveau de précision exigé sur les modalités de contrôle de connaissances et notamment sur la durée des épreuves.

M. LERICHE précise qu'il faut une trace écrite et claire des examens pour les étudiants.

MME BRAULT précise que les modalités de contrôle de connaissances contiennent la nature de l'épreuve, les coefficients et les ECTS. L'étudiant doit connaître les modalités de l'épreuve en début d'année universitaire.

MME MALLET indique que les enseignants responsables de la matière précisent les modalités de l'épreuve.

MME PALMERO confirme l'intervention de MME MALLET et ajoute que dans le dossier d'habilitation, il n'y a pas d'indication de la durée mais uniquement l'inscription d'un examen ou d'un contrôle continu.

M. DANIEL précise que l'UFR Droit, Economie et Gestion ne trouve pas pertinent d'indiquer la durée de l'épreuve sauf en cas d'obligation réglementaire.

M. PELTIER souligne une dispersion des pratiques selon les composantes. Le bénéfice de l'étudiant est toujours valorisé mais cela relève de la souveraineté du jury, au sens de l'équité et de la pédagogie.

MME BRAULT indique que le bureau de la CFVU devra travailler sur les critères indispensables à remonter à la CFVU pour les modalités de contrôle de connaissances.

La création de la double licence « Droit - Economie » est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité conjointement avec les modifications de contrôle de connaissances de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et les modifications de contrôle de connaissances Licence et Master de l'UFR Sciences.

#### 5. Questions diverses et réponses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h05.

Le Président de l'Université

Jean-Paul Saint-André  
**Signé**

Le Vice-Président du CEVU

Didier PELTIER  
**Signé**

ANNEXES AU PROCES-VERBAL

ANNEXE 1

Ecole d'Ingénieurs - Université d'Angers

## Projet IstiA+

### SimLAB ou la Maison 2.0

Cycle préparatoire  
Cycle ingénieurs



[www.istia.univ-angers.fr](http://www.istia.univ-angers.fr) 1 universit  angers

 **CONTEXTE**

- Avis positif de la CTI pour la cr ation de deux nouvelles sp cialit s pour 3 ans
- Ouverture d'IstiA+ en septembre 2015



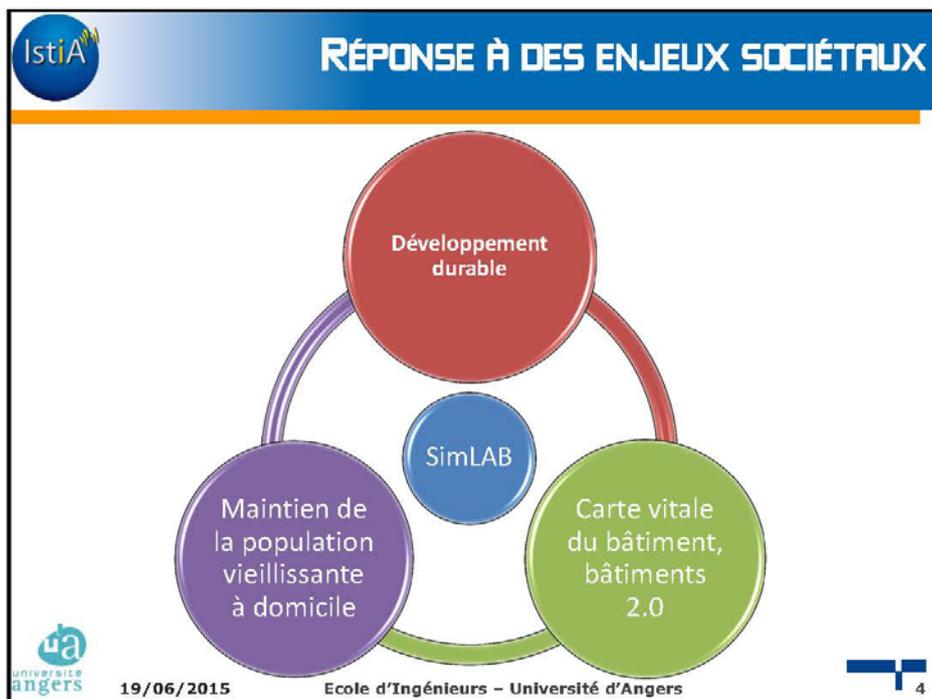
 □ D veloppement de projets communs 

** tudiants** Ecole d'Ing nieurs - Universit  d'Angers 2

**IstiA** **Objectifs du projet**

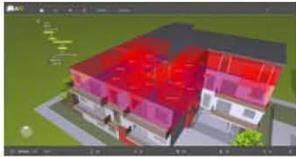
- Création d'un laboratoire de simulation « SimLab » permettant aux étudiants et aux enseignants-chercheurs de tester de nouveaux concepts d'habitation intelligente et de les faire valider par les futurs utilisateurs avec différentes finalités :
  - Création du système d'informations d'un bâtiment (BIM : Building Information Model)
  - Aide à la décision en exploitation-maintenance et Sécurité
  - Sécurisation sanitaire des bâtiments
  - Aménagement domotique et intelligence des bâtiments
  - -(Re)qualification des bâtiments aux particularités des utilisations et des occupants
  - Développement de systèmes de surveillance, de diagnostic et de pronostic des performances des installations techniques

 Surveillance médicalisée en temps réel par capteurs embarqués  
 Développement d'un système d'assistance à l'éducation nutritionnelle et de



IstiA SIMLAB

- Développement d'un modèle numérique d'un bâtiment (BIM) en intégrant des attributs de maintenance et de sécurité dans une perspective d'une gestion et d'une exploitation optimisée.



- Visite d'un bâtiment avec interaction avec le modèle précédent via une tablette, des Google Glass, ... et des capteurs de géolocalisation afin de faciliter le travail,




19/06/2015 Ecole d'Ingénieurs – Université d'Angers 5

IstiA SIMLAB

- Instrumentation du bâtiment pour assurer son suivi en temps réel et optimiser son exploitation optimisée (Énergie, Qualité de l'Air Intérieur)




- Construction de modèles de gestion de patrimoine à partir des données en temps réel (Big Data, Building Information Manage




19/06/2015 Ecole d'Ingénieurs – Université d'Angers 6

IstiA SIMLAB

- Développement d'application mobile (Tablette, Smartphone, ...) pour assurer le suivi et la commande (Chauffage, fermeture/ouverture)
 
- Développement de systèmes de surveillance médicale par des capteurs (conception des capteurs et des applications de surveillance et d'alerte)
 

19/06/2015 Ecole d'Ingénieurs – Université d'Angers

IstiA SIMLAB

- Développement de nouveaux produits alimentaires adaptés et dotés d'un pouvoir de complémentation des déficits liés à l'âge.
 



19/06/2015 Ecole d'Ingénieurs – Université d'Angers



## POSITIONNEMENT TERRITORIAL

---

- **Axes de développement locaux, régionaux et nationaux** :
- Cité de l'objet connecté
- WEn : Cluster de l'électronique professionnelle
- RFI Électronique
- RFI Numérique
- Stratégie Régionale d'Innovation pour une Spécialisation Intelligente
- IDEFI-Remis
- **Développement de nouvelles actions avec de nouveaux acteurs**
  - - Croisement de compétences (Médecine, ENSAM, ESEO, ESBA, ...)
  - - Projets collaboratifs avec l'ADEME
  - - Projets technologies avancées et production



19/06/2015

Ecole d'Ingénieurs - Université d'Angers



9



## SIMLAB : MAISON SOLAR DECATHLON

---

- **SimLAB : 1 habitation dans laquelle il est possible d'intervenir (installation, modification, ...) pour expérimenter les différents concepts développés par**






19/06/2015

Ecole d'Ingénieurs - Université d'Angers



10

ANNEXE 2

## Enquêtes Vie Etudiantes (EVE) de l'Université d'Angers (2008-09 & 2011-12)

Présentation au CFVU du 01-06-2015

1 | CFVU : 01 Juin 2015



### Des enquêtes « vie étudiante » ?

- Printemps 2008 :

SUMPPS et SUAPS lancent le principe d'une enquête et débutent la mise en œuvre d'une réflexion méthodologique.

- Été 2008 :

La Présidence de l'Université d'Angers valide le principe d'une vaste enquête sur échantillon « afin de mieux saisir les conditions de vie étudiantes et afin d'y apporter des améliorations ». Le projet reçoit l'assentiment de la Région des Pays de la Loire.

- Automne 2008 :

L'élaboration de l'enquête est confiée à l'équipe pluridisciplinaire de chercheurs de l'Université d'Angers. Elle comprend trois géographes, deux économistes, un sociologue et un psychologue, issus de trois laboratoires de sciences humaines et sociales : les UMR ESO-Carta (Sébastien Fleuret, Richard Gaillard, Christian Pihet et Jérôme Prugneau) et Granem (Muriel Travers et Christophe Daniel) ainsi que l'équipe d'accueil de Psychologie (Franck Rexand Galais).

CFVU : 01 Juin 2015

2

## Des enquêtes « vie étudiante » ?

- **Automne 2008 :**

Ce groupe de chercheurs élabore un questionnaire détaillé (311 items) destiné à être passé auprès d'un échantillon représentatif d'étudiants de deux années particulièrement importantes dans le cursus académique, à savoir la L1 et la L3.

Ce questionnaire est soumis et discuté en comité de pilotage comprenant la Présidence de l'UA (Gérard Moguedet et Eric Delabaere), le SUMPPS et le SUAPS.

Le bureau d'études ACOR sollicité en amont du projet participe à l'exploration d'aspects qualitatifs (ACOR n'a pas participé à EVE 2)

Le questionnaire définitif est testé.

Les étudiants sont associés à la mise en œuvre du dispositif.

Gérard Moguedet assure le portage interne et externe du projet. Stéphanie Perrinelle consolide sa mise en œuvre : extraction des données de références à partir de la base Apogée, logistique ....

Cette équipe réalise également les explorations complémentaires à l'enquête : entretiens, explorations quantitatives annexes ...

CFVU : 01 Juin 2015

3

## Des enquêtes « vie étudiante » ?

- **Décembre 2008-Mai 2009 :**

La passation a été effectuée par des enseignants et des étudiants de L2 Géographie encadrés par des enseignants et par des étudiants appartenant au Master 1 Intervention Sociale.

En pleine période de « blocage » étudiants (grève de l'hiver 2008), les étudiants soutiennent le dispositif de passation et permettent son organisation.

- **Mai-Décembre 2009 :**

Un échantillon de 1178 questionnaires validés est l'objet d'un traitement.

Mise en place d'explorations qualitatives (entretiens) et quantitatives complémentaires.

- **Février 2010 :**

Après la production d'un document de synthèse de 68 pages : présentation des résultats, diffusés quelques jours plus tôt aux directeurs de composantes, le 11 février.

CFVU : 01 Juin 2015

4

## Des enquêtes « vie étudiante » ?

- Avril et Mai 2010 :

Restitution aux étudiants à l'UFR LLSH et aux étudiants du campus de Cholet

CFVU : 01 Juin 2015

5

## L'enquête 2008-2009

**115. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**116. A quels autres axes vous êtes rattaché(e) ?**

**117. Au cours des 4 dernières semaines, avez-vous ?**

**118. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**119. A quels autres axes vous êtes rattaché(e) ?**

**120. Avez-vous déjà fait une tentative de suicide ?**

**121. Avez-vous actuellement des problèmes ?**

**122. Sur une échelle de 1 à 10, à quel point êtes-vous satisfait(e) de votre vie ?**

**123. Que vous faudrait-il pour que la vie que vous avez choisie ?**

**124. Au cours des 4 dernières semaines, vous êtes-vous senti(e) ?**

**125. Par rapport aux autres étudiants de votre promotion, diriez-vous que ?**

**126. Consultez-vous le SUMPSS (Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé) ?**

**127. Vous connaissez le SUMPSS, car ?**

**128. Au cours de vos 12 derniers mois, vous êtes-il arrivé de ?**

**129. A quel(s) moyen(s) avez-vous eu recours ?**

**130. C'est vous ou un autre(s) ?**

**131. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**132. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**133. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**134. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**135. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**136. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**137. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**138. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**139. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**140. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**141. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**142. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**143. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**144. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**145. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**146. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**147. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**148. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**149. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**150. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**151. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**152. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**153. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**154. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**155. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**156. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**157. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**158. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**159. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**160. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**161. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**162. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**163. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**164. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**165. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**166. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**167. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**168. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**169. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**170. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**171. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**172. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**173. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**174. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**175. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**176. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**177. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**178. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**179. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**180. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**181. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**182. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**183. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**184. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**185. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**186. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**187. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**188. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**189. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**190. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**191. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**192. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**193. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**194. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**195. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**196. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**197. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**198. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

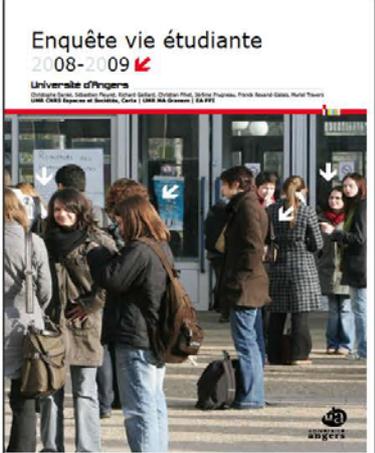
**199. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

**200. Si 'Oui', par quel(s) moyen(s) ?**

CFVU : 01 Juin 2015

6

## Février 2010 : Le premier rapport EVE



**Enquête vie étudiante**  
2008-2009

Université d'Angers

Christophe Fournier, Sébastien Fournier, Frédéric Sallat, Christophe Pélissier, Sébastien Pélissier, Patrick Bourard-Galès, Aurélien Tournier  
UMR 4088 Espaces et Sociétés, Centre UMR 4088 Sciences UMR 4088 Sciences

**Sommaire**

Présentation de l'enquête	p. 7
Un logement plutôt satisfaisant	p. 13
Les déplacements des étudiants angevins	p. 21
Les comportements de santé	p. 29
Approfondissements méthodologiques : analyses de données, analyses économétriques appliquées au bonheur et au bien-être des étudiants	p. 45
Travailler et étudier : une expérience largement partagée	p. 51
Ressources et budgets étudiants	p. 55
Conclusion	p. 63

CFVU : 01 Juin 2015

7

## Des enquêtes « vie étudiante » ?

- Octobre-Décembre 2010 :  
 Décision du lancement d'une nouvelle enquête vie étudiante.
- Janvier-Février 2011 :  
 Discussions avec les Universités de Nantes et du Maine : recherche d'un accord autour d'un tronc commun en vue d'une véritable lecture régionale des conditions de vie étudiante dans le cadre de l'enquête n° 2. La discussion échoue en partie.
- Février-Juin 2011 :  
 Un échantillon de 1122 questionnaires validés est récolté (participation étudiante) et l'objet d'un traitement informatique (contrats étudiants).  
 Mise en œuvre conjointe de données exploratoires qualitatives et quantitatives complémentaires.

CFVU : 01 Juin 2015

8

## Des enquêtes « vie étudiante » ?

- **Octobre 2011 :**

Décès de notre collègue Gérard Moguedet qui assurait le portage institutionnel de l'enquête, sa valorisation et qui contribuait à son assise régionale.

- **Novembre 2011- Mars 2012 :**

Analyse des résultats et communication autour des premières données :

- Comparaisons entre résultats nationaux et résultats locaux, court/ moyen terme
- Croisement entre résultats d'enquête, projets des services communs et analyse des besoins de la Vie étudiante

- **Juillet 2012 :**

Communication au CA de l'UA de différentes données.

CFVU : 01 Juin 2015

9

## Des enquêtes « vie étudiante » ?

- **Janvier 2013 :**

Collecte des 4 premiers chapitres.

- **Décembre 2013 :**

Note de cadrage validant la constitution d'un OVE fixant à octobre 2014 la présentation des résultats et faisant de la diffusion des résultats un temps de constitution de constitution de l'OVE.

- **Juin 2014 :**

Présentation du projet d'OVE en CFVU (26 juin 2014) et annonce du report de la présentation de la valorisation des résultats d'EVE n° 2.

- **Décembre 2014-Juin 2015 :**

Archivage des données EVE à la Maison Germaine Tillon  
Collecte des derniers chapitres et travail d'homogénéisation du document.

CFVU : 01 Juin 2015

10

## Le sommaire de l'ouvrage à paraître

- **Partie I : Espaces et temps étudiants :**
  - Chapitre 1. Les transports et les déplacements (Jérôme Prugneau).
  - Chapitre 2. Le logement étudiant (Christian Pihet).
  - Chapitre 3. Le budget temps des étudiants : l'exemple du budget temps des étudiants des premières années sur la base de l'enquête Enquête Vie Étudiante 2012 (Franck Rexand Galais).
  
- **Partie II. Comportements de santé, bien-être et comportements à risque :**
  - Chapitre 1. Attitudes et comportements de santé des étudiants de l'Université d'Angers : contribution à une évaluation du bien être étudiant dans le champ de la santé (Franck Rexand Galais).
  - Chapitre 2. Le bien-être sous l'angle de la question spatiale (Jérôme Prugneau).
  - Chapitre 3. La tentation du risque : analyse du comportement des étudiants. Addictions : déterminants, complémentarités et effets sur le bien-être étudiant (Munel Travers et Christophe Daniel).

CFVU : 01 Juin 2015

11

## Le sommaire de l'ouvrage à paraître

- **Partie III : De la solidarité familiale à l'autonomie salariale : la linéarité du parcours étudiant.**
  - Chapitre 1. Ressources financières et budgets étudiants : un équilibre parfois fragile (Richard Gaillard)
  - Chapitre 2. Travailler et étudiant : une expérience largement partagée (Christian Pihet)
  - Chapitre 3. Lutter contre la précarité étudiante : tensions entre solidarité publique et solidarité familiale (Richard Gaillard)
  
- **Partie IV : Perspectives scientifiques et institutionnelles de mise en œuvre des enquêtes sur la vie étudiante.**
  - Chapitre 1. Epistémologie et proposition méthodologiques sur l'observation de la vie étudiante (Franck Rexand Galais et Richard Gaillard)
  - Chapitre 2. A partir d'EVE 2011-12 : Etre étudiant de première génération ou l'accès aux études supérieures par les premiers nés (Jérôme Prugneau).
  - Chapitre 3. Des enquêtes vie étudiante à Transver'sup : La vulnérabilité des décrocheurs en question (Franck Rexand Galais)

CFVU : 01 Juin 2015

12

## Quelques éléments de restitution avant publication

- Les transports et les déplacements (Jérôme Prugneau).
- Le logement étudiant (Christian Pihet).
- Le budget temps des étudiants (Franck Rexand Galais).
- La tentation du risque : analyse du comportement des étudiants (Muriel Travers et Christophe Daniel).
- Ressources financières et budgets étudiants (Richard Gaillard)

CFVU : 01 Juin 2015

13

## Les transports et les déplacements

Jérôme Prugneau

CFVU : 01 Juin 2015

14

## Transport et déplacements : l'autre mobilité étudiante

« Mobilité » : Terme plutôt traditionnellement associé à des déménagements intra- ou internationaux au cours des cursus.  
Terme analysé ici dans une optique plus quotidienne et en termes de capacité (« motilité »)

### 1. Un sujet qui fâche ?

- Insatisfaction et difficultés exprimées par une majorité d'étudiants, quel que soit le mode de transport qu'ils utilisent
- Effets de contexte angevin : le campus périphérique et la mise en place du tramway (2008-09)
- Un marqueur de la présence étudiante dans la ville : existence de dispositifs ciblant les étudiants (prêts de vélo) mais aussi d'une problématique de voitures-ventouses

CFVU : 01 Juin 2015

15

## Transport et déplacements : l'autre mobilité étudiante

### 2. L'accès à l'automobile, un enjeu de la transition étudiante

- Obtenir le permis et posséder un véhicule : des passages obligés des études universitaires
- Cursus, parcours et formations : une exigence accrue de mobilité
- Un vecteur d'inégalités sociales entre les étudiants

### 3. Les désarrois des étudiants navetteurs

- Un quart des étudiants résident hors de la ville-centre, la durée moyenne de trajet quotidien dépasse une heure aller-retour
- Cette situation correspond à une modalité particulière de l'expérience étudiante, éloignée des représentations, voire des logiques de fonctionnement de l'Université
- Point sur des sous-groupes vulnérables : les « galériens » des transports en commun, les « décohabitants », ceux qui ont financé eux-mêmes leur permis et les « navetteurs » en difficulté financière

CFVU : 01 Juin 2015

16

## Se loger, enquêtes 2009-12

Christian Pihet

CFVU : 01 Juin 2015

17

### Trouver son logement

Annonces (Internet)	18 %
Annonces (« gratuits »)	16 %
Agences immobilières	25 %
Relations	20 %
Crous	15 %

- Choisir majoritairement les quartiers centraux d'Angers (40 %), secondairement Belle-Beille (20 %)
- Apprécier les aménités urbaines (transports, commerces)
- Et être près du lieu d'étude si possible

## Être logé

- Être logé en indépendant (55 %)
- 30 % en famille, 12 % en cité-U
- Payer un loyer (70 %) : 200 à 400 euros
- Le rôle essentiel de l'APL
- La colocation en augmentation mais largement minoritaire : 15%
- Apprécier son logement et son quartier : 80 à 87 %
- Le bruit est une nuisance majeure
- Mais le logement « parental » reste le chez soi

## Le temps étudiant

Franck Rexand Galais

## Les « budgets temps » des étudiants angevins

Méthodes :            Analyse des références au temps dans les enquêtes Vie étudiante  
                           Analyse de 147 budget temps complémentaires  
                           12 entretiens portant sur le temps

### 1. Répartition des budgets-temps dans la semaine-type

Nature de l'activité	Durée journalière	Durée cumulée (5 jours)
Sommeil	07h13	36h05
Cours obligatoires (TD, UEL, CM à présence contrôlée ...)	02h47	13h55
Temps de travail personnel (intégrant les recherches sur internet : 28 minutes par jour)	01h49	09h50
Discussions et échanges en dehors du temps de présence sur le campus : famille, amis, colocataires, partenaire ...	01h44	08h40
Internet (utilisation active) hors travail : mails, réseaux sociaux et surf culturel ou de loisir, y compris internet mobile	01h42	08h30
Temps sur le campus hors repas, hors cours (attente du	00h52	04h20

CFVU : 01 Juin 2015

21

## Les « budgets temps » des étudiants angevins

### 1. Répartition des budgets-temps dans la semaine-type (suite)

Télévision	00h51	04h15
Trajets (domicile/université)	00h48	04h00
Temps du repas du midi (dont trajet et/ou attente in situ)	00h43	03h35
Cours à présence non obligatoire et/ou non contrôlée	00h37	03h05
Trajets hors domicile/université et hors trajet lié au repas du midi : sport, sorties, culture, rendez-vous entre amis, déplacement de composantes à composantes, courses ...	00h36	03h00
Téléphone et SMS	00h33	02h45
Soins du corps (dont toilette et maquillage-coiffure)	00h32	02h40
Sorties en soirées (dites « étudiantes ») ou entre amis	00h30	02h30
Activités rémunérées	00h29	02h25
Temps effectif de repas du soir (dont éventuelle préparation)	00h27	02h15
Activités sportives	00h21	01h45
Temps de repas du matin	00h13	01h05
Activités individuelles de journée : rendez-vous (médecin, coiffeur ...), activités administratives (du passage à La Poste à un bureau de la faculté) ou commerciales non courantes (recherche d'un cadeau, préparation d'un achat ...), flâneries solitaires ...	00h19	01h35
Budgets non spécifique (et éventuellement cumulés) : engagement associatif, liens intergénérationnels, prise en charge médicale, paramédicale ou psychothérapeutique mais aussi promenade d'un animal, écoute de la radio sans autre activité, pratique d'un instrument, du chant, etc.	00h16	01h20
Activités ménagères (hors temps de préparation du ou des repas) : ménage, rangement, préparation du sac ...	00h12	01h00
Lecture (hors révisions) : roman, presse ...	00h11	00h55
Courses	00h09	00h45
Loisirs-spectacles (cinéma, théâtre, concert ...)	00h06	00h30

CFVU : 01 Juin 2015

22

## Les « budgets temps » des étudiants angevins

### 2. Principaux éléments commentés :

- Une part importante allouée aux activités de contact (2h47 : dont famille/amis hors campus : 1h44), SMS (0h30) et Internet en-dehors des activités de travail (1h42)
- 36,8 % des étudiants de L1 ont une activité rémunérée hors vacances scolaires : une expérience du travail assez homogène (baby-sitting et aide aux devoirs) de 29 min. par jour pour les 2/3 d'entre eux. Le 1/3 restant (11,4 % de l'ensemble) a une expérience radicalement différente se répercutant sur la présence en cours et la socialisation (3,3 % travaillent + de 20 heures/semaine). Existence d'un seuil de rupture fixé à 10h/semaine.
- Des modalités de travail passant désormais par internet (aux dépens du livre)
- Un temps de repas très inférieur à la moyenne nationale mais en convergence avec d'autres sources universitaires : 1h23 pour 3 à 4 repas/jour.
- Une faible place des activités culturelles hors cursus
- Des disparités considérables entre étudiants et entre composantes.

CFVU : 01 Juin 2015

23

## Les « budgets temps » des étudiants angevins

### 3. Principaux éléments commentés :

- Exemple de disparités entre composantes (temps de travail personnel) :

	Entre 11 et 15 heures	Entre 16 et 20 heures	+ de 20 heures
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	20,9	9,7	7,6
UFR Droit Economie Gestion	25,7	12,6	4,7
UFR Sciences	17,8	5,4	1,5
UFR Médecine	11,6	9,3	62,8
IUT	15,6	5,6	1,7

- Des étudiants auteurs d'un processus de contrôle de leur temps de travail : "modèle d'éligibilité" ; un modèle articulant revenus disponibles, loisirs et bénéfices envisagés du diplôme sur le marché de l'emploi (Lévy-Garboua, 1976).
- Des étudiants acteurs d'un processus de contrôle : importance implicite des modèles parentaux sur les variations individuelles (notamment : expérience de la disqualification parentale)

CFVU : 01 Juin 2015

24

## Addictions : déterminants, complémentarités et effets sur le bien-être étudiant

Muriel Travers  
et  
Christophe Daniel

CFVU : 01 Juin 2015

25

## Addictions : déterminants, complémentarités et effets sur le bien-être étudiant

**Méthode :** Typologie des étudiants face à leurs consommations d'alcool, de tabac, de psychotropes et/ou de médicaments à l'aide d'une analyse en termes de Classification Hiérarchique Ascendante.

**Résumé :** Les résultats indiquent l'existence de groupes bien spécifiques qui mettent en lumière des complémentarités entre différents types de consommation à « risque » à plus ou moins long terme. En outre, cette méthode permet également de mettre en évidence les relations entre ces comportements et l'environnement socio-économique personnel.

### **Principaux résultats :**

•La dimension affective du bien-être, c'est-à-dire celle qui dépend de la qualité des relations avec ses parents, semble être le déterminant le plus significatif du bien-être des étudiants. Un bien-être faible paraît en outre positivement corrélé à plusieurs consommations addictives non médicamenteuses (cannabis, tabac, alcool) ou à une alimentation déséquilibrée.

CFVU : 01 Juin 2015

26

## Addictions : déterminants, complémentarités et effets sur le bien-être étudiant

### Principaux résultats (suite) :

• Le deuxième déterminant du bien-être est lié à la vie et au travail universitaire, et au stress qui en découle : On observe une opposition entre, d'une part, les étudiants (des hommes) qui ne prennent pas de médicaments pour lutter contre leur stress ou pour se stimuler, qui travaillent peu, mais qui boivent et qui fument du cannabis, qui sont plutôt heureux, qui sortent le soir en semaine, et qui sont inscrits en facultés de droit ou de sciences et, d'autre part, celles qui travaillent beaucoup, qui semblent stressées, moins heureuses, et qui consomment des médicaments. Elles sortent plutôt le week-end, ne consomment pas d'alcool ou de cannabis, sont en L3 et font des études de médecine, pharmacie ou lettres.

• La troisième dimension ne caractérise aucunement les consommations à risque (hormis les stimulants) ou les comportements en matière de sortie, mais plutôt une dimension du bien-être associée à l'absence de stress et une bonne adéquation entre profil de l'étudiant (filière technique) et le type d'études (technicien ou ingénieur).

CFVU : 01 Juin 2015

27

## Addictions : déterminants, complémentarités et effets sur le bien-être étudiant

### Conclusions :

• Les étudiants consommant de l'alcool fument également du tabac et du cannabis. Ces comportements à risque semblent être en partie liés à de mauvaises relations avec leurs parents.

• A l'inverse, la consommation de médicaments semble être liée à la quantité de travail personnel fournie par l'étudiant pour réussir ses études et être inversement liés à autres types de consommation à risque. Il est à noter que ce sont principalement les femmes qui consomment des médicaments à l'inverse des hommes qui préfèrent les autres types de consommation.

• Quel que soit le type de consommation (tabac, alcool, cannabis, médicaments, psychotropes), il existe une différence significative de comportement en fonction du genre. Les hommes, en effet, consomment ces différents produits plus souvent que les femmes.

CFVU : 01 Juin 2015

28

## Addictions : déterminants, complémentarités et effets sur le bien-être étudiant

### Conclusions (suite) :

•Il existe également dans le cas du tabac et de l'alcool des comportements significativement différents selon les composantes. En effet, les étudiants de l'IUT semblent consommer plus régulièrement ces types de produits.

•Hormis pour la consommation de cannabis, l'année d'étude (2008 ou 2011) ne permet pas d'expliquer des comportements différents. De même, le fait d'être boursier ou non boursier n'affecte pas les comportements des étudiants.

•Il semble que les consommations (que ce soit de manière occasionnelle ou non) des différents produits ne soient pas corrélées entre elles (hormis dans le cas du tabac et du cannabis).

CFVU : 01 Juin 2015

29

## Ressources financières et budgets étudiants

Richard Gaillard

CFVU : 01 Juin 2015

30

## Ressources financières et budgets étudiants

### 1. Des aides sociales étudiantes insuffisantes face aux difficultés rencontrées :

- Plus d'un million d'étudiants rencontrent des difficultés financières quotidiennes au cours de leurs études (OVE 2013)
- 71% des personnes indiquent un déséquilibre budgétaire régulier compensé par des aides familiales, des aides d'urgences ou un découvert et un crédit (EVE 2011).

### 2. Une démocratisation de l'enseignement supérieure relative :

- 55 % des élèves - ingénieurs ont des parents cadres ou professions intellectuelles supérieures, 6 % sont enfants d'ouvriers et 10 % d'employés (INSEE, 2014)
- 35% des étudiants ont des parents cadres ou de professions intellectuelles supérieures ou intermédiaires alors qu'ils ne représentent que 20% de la population active (EVE 2011).

CFVU : 01 Juin 2015

31

## Ressources financières et budgets étudiants

### 3. Budget étudiant : un budget atypique et composite :

- Avec un budget moyen proche de 600 euros, les ressources moyennes évoluent à la hausse entre L1 (250 euros) et L3 (750 euros).
- Les aides sociales (75%) et familiales (97%) sont centrales dans le budget quotidien.

### 4. Outils financiers et équilibre des comptes :

- 97% des étudiants possèdent un compte en banque auquel est rattaché une carte bancaire (94%) et un chéquier (70%). 80% d'entre eux ont des produits d'épargne.
- 71% des personnes indiquent un déséquilibre budgétaire régulier et 10% ont des emprunts pour une voiture, un ordinateur, le paiement des droits d'inscription et du permis de conduire.

CFVU : 01 Juin 2015

32

ANNEXE 3

**Bilan et prospective de la campagne  
emploi étudiant 2014/2015**

**lundi 1<sup>er</sup> juin 2015**

Présentation : M. Didier PELTIER  
VPCFVU

  
université  
angers

1 | DAGJI - Cellule institutionnelle CFVU 01/06/2015

Bilan campagne emploi étudiant  
2014/2015

- **231 étudiants concernés**
- **288 contrats signés**
- **Coût total des contrats étudiants:**
  - **Montant brut: 136 544,95 €**
  - **Montant chargé: 194 053,40 €**
- **Nombre moyen d'heures: 43,42h par contrat**  
(un étudiant ne peut réaliser plus de 67h par mois du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin et 150h par mois pour juillet et août)
- **Durée du contrat le plus court: 3 semaines**
- **Durée du contrat le plus long: année universitaire**

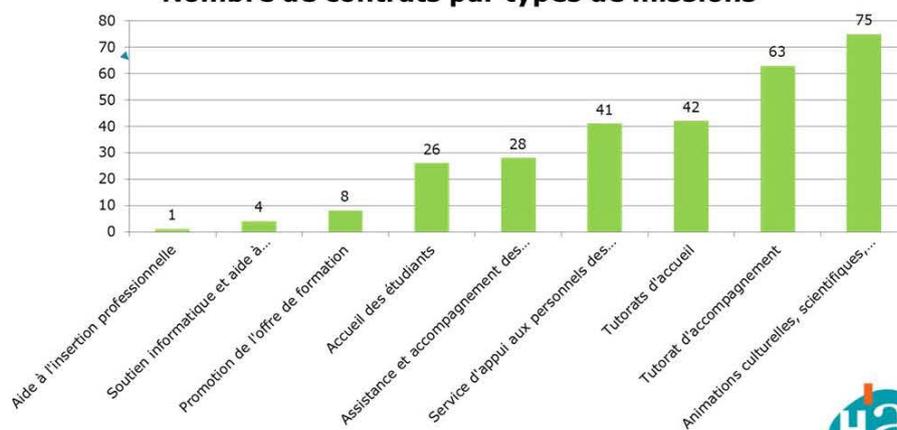
  
université  
angers

2 | DAGJI - Cellule institutionnelle CFVU 01/06/2015

## Bilan campagne emploi étudiant 2014/2015

- Des missions diverses:**

### Nombre de contrats par types de missions



3

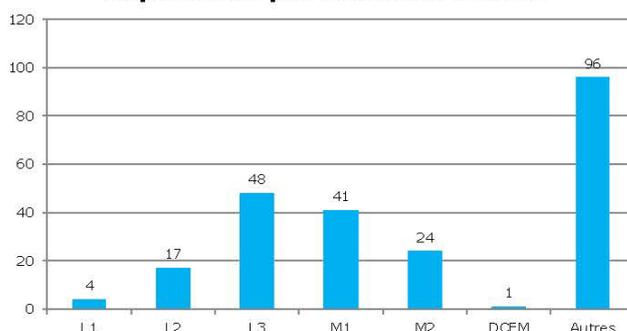
DAGI - Cellule Institutionnelle CFVU 01/06/2015



## Bilan campagne emploi étudiant 2014/2015

- Les niveaux d'étude des contrats étudiants:**

### Répartition par niveau d'études



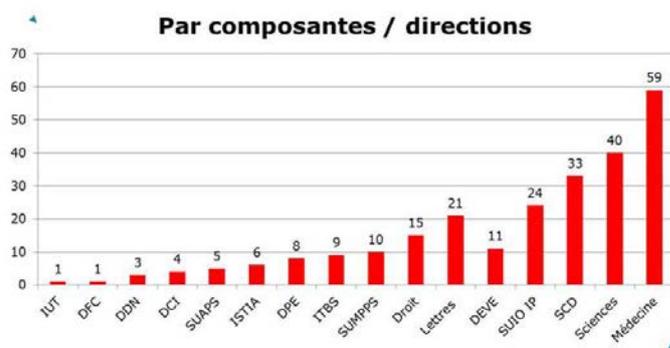
4

DAGI - Cellule Institutionnelle CFVU 01/06/2015



## Bilan campagne emploi étudiant 2014/2015

- Le recours aux contrats étudiants dans les composantes et directions:**



5

DAG11 - Cellule Institutionnelle CFVU 01/06/2015



ANNEXE 4

# La liaison lycées-université

**Cyril Fleurant**  
**Département de Géographie**  
**Chargé de mission liaison lycées-université**  
**UMR 6554 CNRS LETG – Angers**



1

## Liaison Lycées-Université

- **Les objectifs**
  - Liens entre les lycées du Maine et Loire et l'Université d'Angers
  - Information sur l'Université, ses formations
  - Continuum Bac -3, Bac +3



2

## Liaison Lycées-Université

- **Les actions**

- 13 binômes ambassadeur-référent dans 15 lycées (14 publics)
- Journées « M'essayer c'est m'adopter » (octobre 2014 et février 2015) et ½ Journées d'accueil des classes de 1ères (24 et 27 mars 2015)
- UEL « Engagement Liaison Lycées - Université »
- Liens avec Rectorat / Inspection Académique
- Journée Portes Ouvertes / Salons / Forums

3



## Liaison Lycées-Université

- **Les supports**

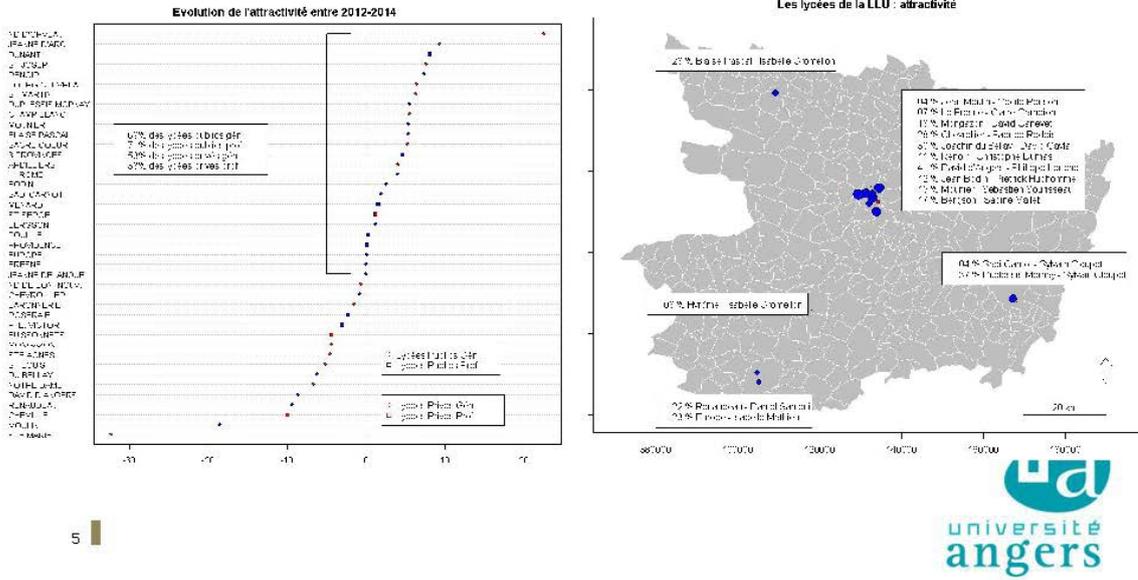
- Mission rattachée au SUIO-IP ;
- Une assistante temps-plein (Priscilla Bougué) + cordées de la réussite ;
- Budget : 15 000 € / an  
 Personnel : 11 000 € (prime ambassadeur : 12 h eq. TD)  
 Fonctionnement : 4 000 €
- Prime du chargé de mission : 36 h. eq. TD

4



# Liaison Lycées-Université

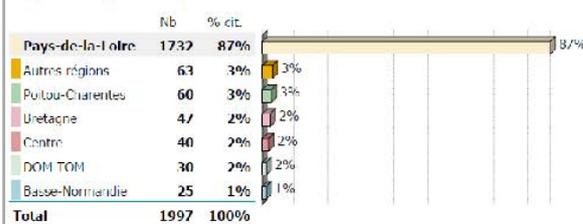
- Les chiffres
  - Stat de la DPE



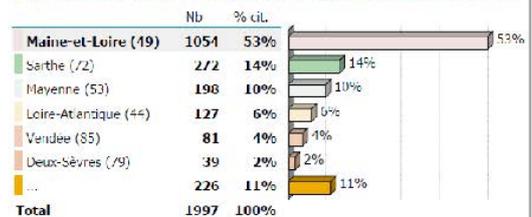
# Liaison Lycées-Université

- Les chiffres (DPE), étudiants primo-entrants (bac 2014)
  - Origine géographique : quel périmètre des actions de la LLU ?

Région du lycée fréquenté l'année du baccalauréat :



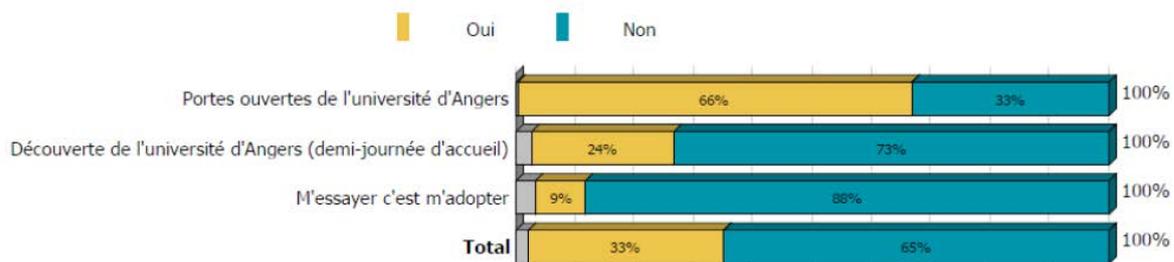
Département du lycée fréquenté l'année du baccalauréat :



## Liaison Lycées-Université

- Les chiffres (DPE), étudiants primo-entrants (bac 2014)

- Les actions de la LLU : quelle efficacité ?



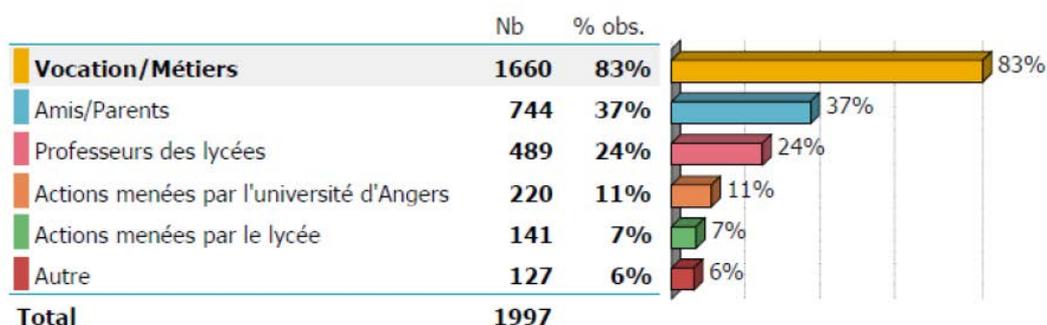
- 26% des répondants n'ont participé à aucune action proposée dans le cadre de la LLU. Principales raisons invoquées :  
Indisponibilité, manque de temps ;  
Pas de projet d'inscription à l'UA au moment des actions ;  
Problème de distance/transport ;  
Pas d'information reçue.



## Liaison Lycées-Université

- Les chiffres (DPE), étudiants primo-entrants (bac 2014)

- L'influence de l'orientation : quelles cibles pour les actions LLU ?



## Liaison Lycées-Université

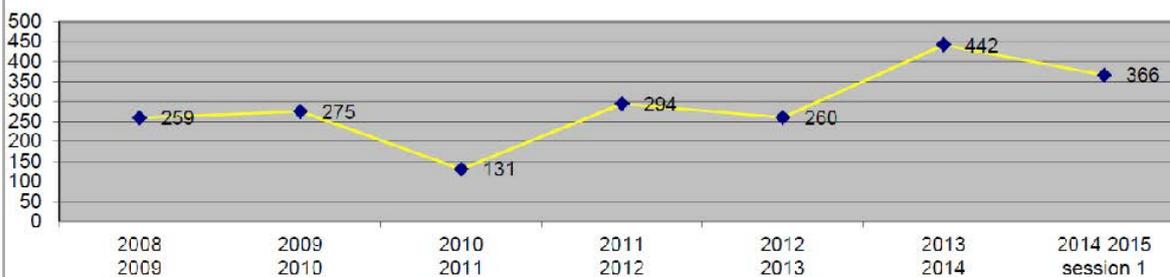
- **Ambassadeur – référent**
  - 13 binômes ambassadeur-référent dans 15 lycées
  - Forums ;
  - Salons ;
  - Rencontres parents ;
  - Rencontres étudiants – élèves ;
  - Etc.

9



## Liaison Lycées-Université

- **Accueil des lycéens**
  - Journées « M'essayer c'est m'adopter » (octobre 2015 et février 2016)



10



## Liaison Lycées-Université

- Accueil des lycéens
  - ½ Journées d'accueil « Classes de 1ères » (22 et 25 mars 2016)

Composante	2014			2015			Diff. 2014-2015
	J1	J2	Total	0,5xJ1	0,5xJ2	Total	
IUT	209	144	353	227	90	317	-36
Lettres	372	407	779	487	192	679	-100
Sciences	258	74	332	137	66	203	-129
ISTIA	113	76	189	96	37	133	-56
<b>ss TOTAL Belle-Beille</b>	<b>952</b>	<b>701</b>	<b>1653</b>	<b>947</b>	<b>385</b>	<b>1332</b>	<b>-321</b>
Droit			801			627	-174
Santé			451			419	-32
ITBS			192			187	-5
<b>ss TOTAL St Serge et Santé</b>			<b>1444</b>			<b>1233</b>	<b>-211</b>
<b>TOTAL</b>			<b>3097</b>			<b>2565</b>	<b>-532</b>

11



## Liaison Lycées-Université

- UEL « Engagement LLU »
  - 20 étudiants de toutes les composantes ;
  - Former à la communication sur les études et la vie étudiante à l'université d'Angers auprès d'un public constitué de lycéens et de leur famille ;
  - Témoigner de leur expérience à l'université d'Angers et dans leurs études supérieures ;
  - Aider les élèves dans la formalisation de leur projet personnel / universitaire / professionnel.

12



## Liaison Lycées-Université

- **Rectorat et Inspection Académique**
  - Connaissance des différentes actions (Nantes, Le Mans et Angers) ;
  - Informations communes :  
lettre aux professeurs principaux
  - Plan Académique de Formation (10 décembre 2015)  
Réflexions pédagogiques : savoir / savoir faire / savoir être (compétences)  
Présentation de la « nouvelle » université !  
Propositions :  
ex. : ouverture continue de l'université pour les lycéens  
ex. : plus grande perméabilité lycées - université
  - Cordées de la réussite.

13



## Liaison Lycées-Université

- **Forces**
  - Des ambassadeurs motivés, dynamiques ;
  - Assistante plein-temps + support SUIO-IP ;
  - Analyses statistiques fines (DPE) pour évaluer les actions LLU ;
  - Des actions diversifiées.
- **Faiblesses**
  - La reconnaissance institutionnelle des ambassadeurs ;
  - Moyens humains pour répondre aux sollicitations ;
  - Des actions ciblées sur les lycéens. Mais quid des parents et des enseignants ?

14



## Liaison Lycées-Université

- **Menaces**

- Les distances du territoire (demandes des lycées hors Angers) ;
- Une mauvaise image de l'université encore persistante.

- **Opportunités**

- Des personnels du secondaire ouverts ;
- Des IA-IPR à l'écoute et disponibles ;
- Demandes des lycées hors Angers.

15



## Liaison Lycées-Université

- **Perspectives**

- Actions LLU : cibler les enseignants du secondaire  
Livret de mini-conférences de l'UA ;  
Accès des edt de l'UA pour les enseignants du secondaire ;
- Actions LLU : cibler les parents d'élèves  
Augmenter le nombre de binômes ambassadeurs-référent ;
- Bilan des actions « individuelles »  
Cohérence, lisibilité et efficacité des actions LLU

16



## ANNEXE 5

## I Enseignement et conventions

## 1. Modifications des modalités de contrôle des connaissances de l'UFR LLSH - vote

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Economie / Géographie  
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015  
 Rentrée universitaire: 2015-2016

Avis du Conseil de Faculté du 6 mai 2015

<b>Formation concernée : M2 Chargé de Développement Entreprises et Territoires durables Master bi-disciplinaire UFR DEG - UFR LLSHS</b>		
<b>Nature de la modification (cocher la case)</b>		
Changement de coefficient		<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements		<input checked="" type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input checked="" type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L		<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)		<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> <i>oui</i> <input type="checkbox"/> <i>non</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE		<input checked="" type="checkbox"/>
 <b>Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item</b>		
<b>ITEM</b>	<b>2014/2015</b>	<b>2015/2016</b>
UE 33 – Systèmes politiques et développement local comparé	- Economie politique du développement durable - Aménagement en France et en Europe - Diagnostic et évaluation Dossier sur une matière et un examen final écrit tiré au sort parmi ces trois matières	Economie politique du développement durable <b>1 cc</b> Aménagement en France et en Europe <b>1 examen écrit 2h</b> Diagnostic et évaluation <b>1 dossier</b>

CFVU\_20150106

15

<p>UE 42 – Outils d’analyse et d’étude</p> <p>Création (sans coût) d’une UE spécifique UE 45 pour isoler le stage du reste des matières</p> <p>Nouvelle formulation des unités 44.1 et 44.2 sans les stages</p>	<p>- Anglais Appliqué : 15 h TD <b>CC + écrit</b></p> <p>Pas d’UE</p> <p>UE 44.1 Stage et projet personnel finalité professionnelle <b>10 ECTS</b></p> <p>Ou</p> <p>UE 44. 2 Stage et projet personnel finalité recherche <b>10 ECTS</b></p>	<p>- Anglais Appliqué : 10 h CM et 5 h TD <b>Ecrit de 1 h</b></p> <p>UE 45 – Stage professionnel OU stage recherche (au choix) - Stage professionnel Stage recherche en laboratoire <b>6 ECTS</b></p> <p>UE 44. 1 Projet personnel finalité professionnelle <b>4 ECTS</b></p> <p>Ou</p> <p>UE44.2 Projet personnel finalité recherche : idem mais sans le stage <b>4 ECTS</b></p>
---	--	---

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département :** LLSH/psychologie  
**Passage à la CFVU du 1er juin 2015**  
**Rentrée universitaire: 2015 - 2016**

**Avis favorable du Conseil d'UFR du 11 mai 2015**

**Formation concernée : Master2 Psychologie de l'Orientation Tout au Long de la Vie (OTLV)**

### Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



Les modifications (en rouge dans le texte) ont été envisagées dans l'optique d'une semestrialisation équilibrée du contrôle des connaissances. De plus, les coefficients de certaines UEF ont été revus à la hausse afin d'être en adéquation avec l'indication de la note plancher de 10/20 exigée pour les UEF 1, UEF 4 et UEF 6, considérées comme des UEF fondamentaux.

*L'année est validée en obtenant une moyenne supérieure ou égale à 10/20 dès lors que l'étudiant valide chacune des UEF qui le composent (moyenne de l'UEF égale ou supérieure à 10/20) ou par compensation entre ces UEF (moyenne des moyennes des UEF affectées de leur coefficient, égale ou supérieure à 10/20).*

*Une note plancher de 10/20 est exigée pour les UEF 1, UEF 4 et UEF 6.*

*Deux sessions de contrôles de connaissances sont organisées pour chaque semestre (1ère session = fin de chaque semestre soit janvier et mai; 2nde session du 1er semestre en juin et du 2nd semestre en septembre).*

*Dans les UEF non acquises à la 1ère session, l'étudiant repassera le cas échéant à la 2nde session toutes les épreuves dans lesquelles les notes obtenues sont inférieures à 10/20 et seulement celles-ci, sauf pour les unités 1 et 4 où l'étudiant repassera toutes les matières.*

ITEM	2014/2015	2015/2016
<b>U.E.F. 1 : Fondements de l'OTLV</b>	<b>ECTS : 16/ coeff. 1</b>	<b>ECTS : 16/ coeff. 2</b>
<b>activités de prévention</b>		
AP1 : Guidance éducative	1 <sup>ère</sup> session 2 <sup>ème</sup> session	1 <sup>ère</sup> session 2 <sup>ème</sup> session
AP2: Responsabilités juridiques	écrit 2h (ET) écrit 2h (ET)	écrit 1h (ET) écrit 1h (ET)
AP3 : Information numérique personnelle et professionnelle	(tirage au sort de 2 matières sur 3)	
<b>Activités d'accompagnement</b>		
AA1 : Evolution de vie et de carrière	1 <sup>ère</sup> session 2 <sup>ème</sup> session	1 <sup>ère</sup> session 2 <sup>ème</sup> session
AA2 : Bilan et conseil	écrit 2h (ET) écrit 2h (ET)	écrit 1h (ET) écrit 1h (ET)
AA3: Placement	(tirage au sort de 2 matières sur 3)	
<b>U.E.F. 2 : Pratiques de l'OTLV</b>	<b>ECTS : 10/ coeff. 1</b>	<b>ECTS : 7/ coeff. 1</b>
<b>outils</b>	1 <sup>ère</sup> session 2 <sup>ème</sup> session	1 <sup>ère</sup> session 2 <sup>ème</sup> session
O1 : Outils de prévention	écrit 2h (ET) écrit 2h (ET)	écrit 1h (ET) écrit 1h (ET)
O2 : Outils d'accompagnement		
PRO1 : Professionnalisation	préprojet (CC) écrit 2h(ET)	préprojet (CC) écrit 1h (ET)
LV1 : Anglais de spécialité	validation oral (ET) par la présence	dossier (CC) oral (ET)
<b>U.E.F. 3 : Stage et Mémoire</b>	<b>ECTS : 4/ coeff. 2</b>	<b>ECTS : 7/ coeff. 1</b>
SM1 : Suivi de stage	1 <sup>ère</sup> session 2 <sup>ème</sup> session	1 <sup>ère</sup> session 2 <sup>ème</sup> session
SM2 : Mémoire de recherche	validation oral (ET) par la présence	validation dossier (ET) par la présence
	préprojet (CC) oral (ET)	préprojet (CC) oral (ET)
	<u>TOTAL 1<sup>er</sup> semestre 1<sup>ère</sup> session</u> (uniquement UEF2 & UEF3)	<u>TOTAL 1<sup>er</sup> semestre 1<sup>ère</sup> session</u> (UEF1, UEF2 & UEF3)
	nbre d'heures en ET à l'écrit: 2 nbre d'heures en ET à l'oral: 0 nbre de dossiers : 2	nbre d'heures en ET à l'écrit: 3 nbre d'heures en ET à l'oral: 0 nbre de dossiers : 3

<b>U.E.F. 4 :</b> <b>Fondements de l'OTLV</b>  <b>recherche</b>  REC1 : Psychologie de l'orientation tout au long de la vie  REC2 : Economie de l'orientation tout au long de la vie	<b>ECTS : 16/ coeff. 1</b>		<b>ECTS : 16/ coeff. 2</b>	
	1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session	1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session
	dossier	écrit 1h (ET)	dossier	écrit 1h (ET)
	dossier	écrit 1h (ET)	dossier	écrit 1h (ET)
<b>activités d'encadrement</b>  AI1 : Encadrement des services et des programmes  AI2 : Développement des activités  AI3 : Adaptations scolaire, socioprofessionnelle et handicap  AI4 : Mobilités éducative et professionnelle	1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session	1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session
	écrit 2h (ET)	écrit 2h (ET)	écrit 2h (ET)	écrit 2h (ET)
	(tirage au sort de 2 matières sur 4)			
<b>U.E.F. 5 : Pratiques de l'OTLV</b> <b>outils</b>	<b>ECTS : 10/ coeff. 1</b>		<b>ECTS : 7/ coeff. 1</b>	
	1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session	1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session
O1 : Outils d'intervention	écrit 2h (ET)	écrit 2h (ET)	écrit 1h (ET)	écrit 1h (ET)
PRO1 : Professionnalisation	oral (CC)	écrit 2h(ET)	oral (CC)	écrit 1h (ET)
LV1 : Anglais de spécialité	validation par la présence	oral (ET)	dossier (CC)	oral (ET)
<b>U.E.F. 6 : Stage et Mémoire</b>	<b>ECTS : 4/ coeff. 1</b>		<b>ECTS : 7/ coeff. 2</b>	
SM4 : Suivi de stage	Rapport & Soutenance (ET écrit et oral)		Rapport & Soutenance (CC)	
SM5 : Mémoire de recherche	Mémoire & Soutenance (ET écrit et oral)		Mémoire & Soutenance (CC)	

	<b>TOTAL 2<sup>ème</sup> semestre 1<sup>ère</sup> session</b> (UEF1, UEF4, UEF5, UEF6)  nbre d'heures en ET à l'écrit: 8 nbre d'heures en ET à l'oral: 3 nbre de dossiers : 4	<b>TOTAL 2<sup>ème</sup> semestre 1<sup>ère</sup> session</b> (UEF4, UEF5 & UEF6)  nbre d'heures en ET à l'écrit : 3 nbre d'heures en ET à l'oral: 3 nbre de dossiers : 5
--	--	--

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département : PSYCHOLOGIE    Avis favorable du Conseil d'UFR du 23 mars 2015**  
**Passage à la CFVU du 1<sup>er</sup> juin 2015**  
**Rentrée universitaire: 2015 - 2016**

<b>Formation concernée : L1 PSYCHOLOGIE</b>		
<b>Nature de la modification (cocher la case)</b>		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière    oui <input type="checkbox"/>    non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p> La modification demandée porte sur les deux semestres, en regroupant des matières sur chacun des semestres. Ainsi les étudiants auraient au S1 une partie des fondamentaux (psychologie clinique, psychologie cognitive et psychologie sociale) avec CM et TD ; et au S2 les autres fondamentaux (psychologie du développement, neuropsychologie, statistiques et psychophysiologie) CM et TD.</p> <p>Cette modification devrait permettre un centrage sur certaines matières fondamentales par semestre pour les étudiants, et un allègement de correction pour les enseignants (soit S1 soit S2). Enfin, cette modification demande à passer à 24h de cours CM par semestre (donc 2h/semaine pour une matière) ce qui permet aux enseignants de se partager le cours et donc d'avoir plus de souplesse sur le semestre (6 semaines de cours pour chacun d'eux). Cela permettra également d'avoir moins d'examens au moment des partiels.</p> <p>Il n'y a pas de modification du volume horaire de chacune des sous disciplines, par contre il y a des modifications de coefficients notamment lorsque l'on passe de 12h CM à 24h CM.</p>		
ITEM	2014/2015	2015/2016
<b>Pour le Semestre 1 :</b>		
<b>UE n°1 CC1MO (S1)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie du travail universitaire (coef 1 ; 3 ECTS)</li> <li>- Expression écrite et orale (coef 1 ; 2 ECTS)</li> <li>- Langue vivante étrangère (coef 2 ; 3 ECTS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie du travail universitaire (coef 1,5 ; 3 ECTS)</li> <li>- Expression écrite et orale (coef 1 ; 2 ECTS)</li> <li>- Langue vivante étrangère (coef 1,5 ; 3 ECTS)</li> </ul>
<b>UE n°2 CG1 (S1)</b>	Total UE n°2 coef 4 ; 4 ECTS	Total UE n°2 coef 2 ; 4 ECTS
<b>UE n°3 UEF11PSY (S1)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Psy clinique</b> (coef 1, 4 ECTS) 12h CM/12h TD 24h</li> <li>- <b>Psy cognitive</b> (coef 1, 4 ECTS) 12h CM/12h TD 24h</li> <li>- <b>Psy sociale</b> (coef 1, 4 ECTS)</li> </ul>	<b>Psychologie clinique</b> 24h CM (coef 3) 12h TD (coef 1)

CFVU\_20150106

1

<p><b>UE n°4 UEF12PSY (S1)</b></p>	<p>12h CM/12h TD 24h  <b>Total UE n°3: 72h (coef 5 et ECTS 12)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Psy du dév.</b> (coef 1, 2 ECTS) 12h CM</li> <li>- <b>Psychophysio.</b> (coef 1, 2 ECTS) 12h CM</li> <li>- <b>Neuropsych.</b> (coef 1, 2 ECTS) 12h CM</li> </ul> <p><b>Total UE n°4: 36 h (coeff 4 et 6 ECTS)</b></p>	<p><b>Total UE n°3: 36h (coef 3 et 6 ECTS)</b></p> <p><b>Psychologie Cognitive</b> 24h CM (coef 3) 12h TD (coef 1)</p> <p><b>Total UE n°4 : 36h (coef 3 et 6 ECTS)</b></p>
<p>-----</p> <p><b>UE n°5 UEF13PSY (S1) (nouvelle)</b></p>	<p>-----</p>	<p>-----</p> <p><b>Psychologie sociale</b> 24h CM (coef 3 et 4 ECTS) 12h TD (coef 1, 2 ECTS)  <b>Total UE n°5: 36h (coef 3 et 6 ECTS)</b></p>
<p><b>Pour le Semestre 2 :</b></p>		
<p><b>UE n°5 CC2MO (S2)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie du travail universitaire (coef 1 ; 2 ECTS)</li> <li>- Expression écrite et orale (coef 1 ; 2 ECTS)</li> <li>- Langue vivante étrangère (coef 2 ; 2 ECTS)</li> </ul> <p><b>Total UE n°5: (coeff 4 et 6 ECTS)</b></p>	<p><b>Devient</b>  <b>UE n°6 CC2MO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie du travail universitaire (coef 1,5 ; 2 ECTS)</li> <li>- Expression écrite et orale (coef 1 ; 2 ECTS)</li> <li>- Langue vivante étrangère (coef 1,5 ; 2 ECTS)</li> </ul> <p><b>Total UE n°6: (coeff 3 et 6 ECTS)</b></p>
<p><b>UE n°9 UEF21PSY (S2)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Psy du dév.</b> (coef 1, 4 ECTS) 12h CM/12h TD 24h</li> <li>- <b>Neuropsych.</b> (coef 1, 4 ECTS) 12h CM/12h TD 24h</li> <li>- <b>Statistiques</b> (coef 1, 4 ECTS) 12h CM/12h TD 24h</li> </ul> <p><b>Total UE n°9 : 72h (coef 5 et 10 ECTS)</b></p>	<p><b>devient :</b>  <b>UE n°10 UEF21PSY (S2)</b>  <b>Psychologie du Développement</b> 24h CM (coef 3, 4 ECTS ) 12h TD (coef 1, 2 ECTS )</p> <p><b>Total UE n°10 : 36h (coef. 3 et 6 ECTS)</b></p>
<p>-----</p> <p><b>UE n°10 UEF22PSY (S2)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Psy Clinique</b> (coef 1, 2 ECTS) 12h CM</li> <li>- <b>Psy cognitive</b> (coef 1, 2 ECTS) 12h CM</li> <li>- <b>Psy sociale</b> (coef 1, 2 ECTS) 12h CM</li> <li>- <b>Psy Physiologie</b> (coef 1, 2 ECTS) 12h CM</li> </ul> <p><b>Total UE n°10 : 36h (coef 5 et 8 ECTS)</b></p>	<p><b>devient :</b>  <b>UE n°11 UEF22PSY (S2)</b>  <b>Neuropsychologie</b> 24h CM (coef 3, 4 ECTS ) 12h TD (coef 1, 2 ECTS )</p> <p><b>Total UE n°11 : 36h (coef. 3 et 6 ECTS)</b></p>
<p>-----</p> <p><b>UE n°12 UEF23PSY (S2) (nouvelle)</b></p>	<p>-----</p>	<p>-----</p> <p><b>Statistiques</b> 12h CM (coef 2, 2 ECTS) 12h TD (coef 1, 1 ECTS)</p> <p><b>Psychophysio</b> 24h CM (coef 2, 3 ECTS)  <b>Total UE n°12 : 48h (coef. 3 et 6 ECTS)</b></p>
<p><b>Avis et remarques éventuelles de la CFVU :</b></p>		

**FICHE de modifications de maquette**

**UFR/Département : LLSH/Géographie**  
**Passage à la CFVU du 1er juin 2015**  
**Rentrée universitaire: 2015-2016**

**Avis favorable du Conseil d'UFR du 11 mai 2015**

<b>Formation concernée : M1 Géographie</b>		
<b>Nature de la modification (cocher la case)</b>		
Changement de coefficient		<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L		<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)		<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
Création d'UE		<input type="checkbox"/>
 <b>Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item</b> <b>Il s'agit d'une simple modification de la nature des épreuves.</b>		
<b>ITEM</b>	<b>2014/2015</b>	<b>2015/2016</b>
UEC MG21 <b>14 ECTS</b>	DA et Assidus : Ecrit de 2h	Assidus : CC DA : écrit de 2h
UEC MG22 <b>14 ECTS</b>	DA et Assidus : Ecrit de 2h	Assidus : CC DA : écrit de 2h

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## ANNEXE 6

## 2. Modifications des modalités de contrôle des connaissances Licence et Master UFR Sciences – vote

FICHE de Modifications de contrôle de connaissances
---

UFR/Département : Sciences / Biologie  
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015  
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/15

Formation concernée : M1 - Biologie et Technologie du Végétal		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
ITEM	2014/2015	2015/2016
S1M-5A Physiologie Moléculaire des Semences Passage en CC intégral	80 % Examen 20 % TP	80 % CC 20%TP
S1M-3 « Génomique fonctionnelle et transgénése » Le volume horaire total reste le même mais 2h40 de TD deviennent 2h40 de TP.  10 h de dégagées dans l'Emploi du Temps via le passage de 55 à 54h de 10 UE (Cf tableau). Ces heures permettront la mise en place et le suivi de modules d'autoformation en anglais.	21 h CM  14 h TD  20 h TP	21 h CM  <b>11 h 20 TD</b>  <b>21 h 40 TP</b>

Unités d'enseignement	Matières (Intitulé des enseignements)	Durée	CM	TD	TP
S1M-BTV-1	Nutrition et réponse métabolique aux stress abiotiques	54	29	5	20

CFVU\_20150106

24

S1M-BTV-2	Bioagresseurs des végétaux : biologie et détection	54	19	0	35
S1M-BTV-3	Génomique fonctionnelle végétale et transgénèse <b>+ demande en bioinformatique (ci-dessus)</b>	54	21	11h20	21h40
S1M-BTV-4	Productions végétales	54	34	4	16
S1M-BTV-5A	Physiologie moléculaire des semences	27	12	6	9
Ou S1M-BTV-5B	Agronomie	27	13	7	7
Ou S1M-BTV-5C	Edification de la plante ligneuse	27	14	9	4
S1M-BTV-6	PPP, Connaissance des métiers, projet professionnel, communication	27		27	

Unités d'enseignement	Matières (Intitulé des enseignements)	Durée	CM	TD	TP
S2M-BTV-1	Anglais : en présentiel Anglais autoformation Statistiques appliquées	64		6	27 1021
S2M-BTV-2	PPP, Initiation à la vie de l'entreprise	27	27		
S2M-BTV-3	Stage (1 mois minimum)				
S2M-BTV-4A	Réponse des plantes aux contraintes de l'environnement et métabolisme secondaire	54	26	16	12
Ou S2M-BTV-4B	Utilisation industrielle des productions végétales	54	23	20	11
Ou S2M-BTV-4C	Signalisation cellulaire et régulation du développement. Application aux plantes cultivées	54	27	12	15
S2M-BTV-5A	Interaction hôtes symbiotes, hôtes parasites	54	24	12	18
Ou S2M-BTV-5B	Caractérisation et conservation de la biodiversité des plantes cultivées	54	30	12	12
Ou S2M-BTV-5C	Bases physiologiques de la qualité des produits issus de l'agriculture	54	34	15	5
S2M-BTV-6A	Structure et utilisation des génomes végétaux en amélioration des plantes	28	14	6	8
Ou S2M-BTV-6B	Ecophysiologie et application à la maîtrise de la production des plantes cultivées	27	14	5	8
Ou S2M-BTV-6C	Bioinformatique	28	14		14

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département : Sciences**  
**Passage à la CFVU du 1er juin 2015**  
**Rentrée universitaire: 2015 2016**

**Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015**

**Formation concernée : Licence pro manager en entreprises d'horticulture et de paysage**

**Nature de la modification (cocher la case)**

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	★
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	★
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière    oui <input type="checkbox"/>    non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



**Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item**

ITEM	2014/2015	2015/2016
UE2 - Commerce Module négociation	TP 14 heures Exa 1ere session et DA 2h écrit	TP 18 heures Examen 1ère session 1h écrit - 1h oral DA 1h écrit - 1h oral
UE3 - Connaissance de l'entreprise Module management des ressources humaines	Exa 1ere session et DA 4h écrit	Examen 1ère session 2h écrit - 2h oral DA 2h écrit - 2h oral
UE7 - Option au choix	TD 20H	TD 16H

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences  
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015  
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015

**Formation concernée : Parcours Diffusion du savoir et culture scientifique de la troisième année des Licences scientifiques généralistes de l'UFR Sciences.**

### Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



### Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

ITEM	2014/2015	2015/2016
S5-SEN1	<b>Maths = 53h20</b> (24hCM+29h20TD) <u>6ECTS</u> <i>Équivalent TD : 65h20</i>	<b>Maths 1 et Physique I = 56h</b> Maths I = 40h (18hCM+22hTD) <u>4 ECTS</u> Physique I = 16h (8hCM+8hTD) <u>2ECTS</u> <i>Équivalent TD : 69h (+3h40)</i>
S5-SEN2	<b>Informatique = 48h20</b> (17h20CM+16hTD+15hTP) <i>Équivalent TD : 57h</i>	<b>Informatique = 47h</b> (16hCM+16hTD+15hTP) <i>Équivalent TD : 55h (-2h)</i>
S5-SEN3	<b>Biologie-Géologie 69h20</b> (36hCM+33h20TD) <i>Équivalent TD : 87h20</i>	<b>Biologie-Géologie 68h</b> (34h40CM+33h20TD) <i>Équivalent TD : 85h20 (-2h)</i>
S6-SEN6	<b>Physique = 54h - 6 ECTS</b> (20hCM+20hTD+14hTP) <i>Équivalent TD : 64h</i>	<b>Physique II et Maths II = 58h</b> Maths II = 28h - <u>3 ECTS</u> (12hCM+16hTD) Physique II = 30h - <u>3 ECTS</u> (8hCM+8hTD+14hTP) <i>Équivalent TD : 68h (+4h)</i>

S5-SEN7	Chimie = 53h20 (28hCM+25h20TD) <i>Équivalent TD : 67h20</i>	Chimie = 52h (26h40CM+25h20TD) <i>Équivalent TD : 65h20 (-2h)</i>
S5-SEN9	Géographie = 18h40 (10h40CM+8hTD) <i>Équivalent TD : 24h (-2h)</i>	Géographie = 17h20 (9h20CM+8hTD) <i>Équivalent TD : 22h(-2h)</i>
S5-SEN1	Maths = coefficient 1 (Durée des examens écrits 2h)	Maths I = coefficient <b>0,7</b> (Durée des examens écrits 2h) Physique I = coefficient <b>0,3</b> Note=0,6E+0,4CC (Durée des examens écrits 1h)
S6-SEN6	Physique = coefficient 1 (durée des examens 1h) Note=0,6E+0,4CC Note de TP=50% note CC	Physique II = coefficient <b>0,5</b> (durée des examens 1h) Note= <b>0,5E+0,5CC</b> Note de <b>TP ≥ 50%</b> note CC Maths II = coefficient <b>0,5</b> Note=0,6E+0,4CC (durée des examens 1h)
<p>L'ensemble des modifications précédentes répond au besoin éprouvé par les étudiants eux-mêmes de prolonger l'enseignement des mathématiques sur les deux semestres et d'en augmenter le volume horaire. En effet, ce parcours est pour l'essentiel destiné à des étudiants voulant intégrer le master MEEF-EPD des futurs professeurs des écoles ou passer un concours administratif. Dans ce cadre, le renforcement en volume et en durée de l'enseignement des mathématiques peut leur permettre d'être mieux préparé à l'épreuve écrite des concours (maths et français). Afin de ne pas augmenter le volume horaire global, des allègements horaires ont été consentis dans les autres disciplines scientifiques, notamment en physique (qui passe à cette occasion d'un enseignement semestriel à un enseignement sur deux semestres).</p> <p>Maths et physique étant regroupés dans deux modules du S5 et du S6, les coefficients et les durées d'épreuves ont été modifiés de façon proportionnelle (avec une plus grande place du CC en physique au deuxième semestre de façon à prendre en compte la place relativement plus grande des TP).</p>		
S5-SEN1 S5-SEN2 S5-SEN3 S6-SEN6 S6-SEN7	Examens 2 <sup>e</sup> session ECRIT	Examens 2 <sup>e</sup> session ECRIT <b>OU ORAL</b>
S6-SEN8	Examens de Français 1 <sup>e</sup> session ECRIT 2h	Examens de Français 1 <sup>e</sup> session <b>ECRIT 2h30</b>

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département :** Sciences/Physique **Avis favorable du Conseil d'UFR du :** 28/04/15  
**Passage à la CFVU du 1er juin 2015**  
**Rentrée universitaire: 2015 2016**

**Formation concernée : M1-Physique**

**Nature de la modification (cocher la case)**

Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



**Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item**

ITEM	2014/2015	2015/2016
S1-MPHYS-10 : TP d'Optique	30 hTP	20 hTP
S1-MPHYS-5 : Mathématiques et méthodes numériques	Coef. 2 ; 2 ECTS	Coef. 3 ; 3 ECTS
S1-MPHYS-7 : Optique anisotrope	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 2 ; 2 ECTS
S1-MPHYS-9 : Ondes et propagation guidée	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 2 ; 2 ECTS
S1-MPHYS-13 : TP d'électronique et de traitement du signal	Coef. 2 ; 2 ECTS	Coef. 3 ; 3 ECTS
S2-MPHYS-1 : Méthodes spectroscopiques	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 4 ; 4 ECTS

CFVU\_20150106  
29

S2-MPHYS-2 : Optique instrumentale	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 3 ; 2 ECTS
S2-MPHYS-3 : Introduction à l'optique non linéaire	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 3 ; 2 ECTS
S2-MPHYS-4 : Traitement du signal 2	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 3 ; 2 ECTS
S2-MPHYS-5 : Automatique	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 3 ; 4 ECTS
S2-MPHYS-6 : Langage C	Coef. 3 ; 2 ECTS	Coef. 2 ; 2 ECTS
S2-MPHYS-7 : Optoélectronique	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 4 ; 4 ECTS
S2-MPHYS-8 : Anglais scientifique	Coef. 3 ; 2 ECTS	Coef. 2 ; 2 ECTS

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Mathématiques  
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015  
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015

**Formation concernée : Licence 3 Mention Mathématiques**

**Nature de la modification (cocher la case)**

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> (joindre un argumentaire)	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



**Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item**

ITEM	2014/2015	2015/2016
S5-M1B Programmation	Exa 2ème session 2h00	Exa 2ème session 3h00
L'examen traite de programmation ce qui nécessite une durée d'examen plus longue.		

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

CFVU\_20150106

31

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences  
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015  
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015

<b>Formation concernée : L3 SPC parcours chimie médicament</b>		
<b>Nature de la modification (cocher la case)</b>		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière    oui <input type="checkbox"/>    non <input type="checkbox"/></i> (joindre un argumentaire)		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
<b>Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item</b>		
ITEM	2014/2015	2015/2016
S5-SPC3 Principes de la formulation du médicament (CMed)	assidus 1ère session : Max {0,85E + 0,15TP ; 0,55E + 0,3CC + 0,15 TP} dispenses d'assiduité 1ère session : 0,85E + 0,15TP 2ème session : 0,85E + 0,15TP	assidus 1ère session : 0,85CC + 0,15 TP} dispenses d'assiduité 1ère session : 0,85E + 0,15TP 2ème session : 0,85E + 0,15TP

**I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département :** Sciences  
**Passage à la CFVU du 1er juin 2015**  
**Rentrée universitaire: 2015 2016**

**Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015**

**Formation concernée : L2 MPCIE**

**Nature de la modification (cocher la case)**

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



**Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item**

ITEM	2014/2015	2015/2016
Algèbre linéaire 2 S4-3	Cours 22h	Cours 21h20

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département :** Sciences  
**Passage à la CFVU du 1er juin 2015**  
**Rentrée universitaire: 2015 2016**

**Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015**

**Formation concernée : L2 SVT**

**Nature de la modification (cocher la case)**

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



**Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item**

ITEM	2014/2015	2015/2016
Le Médicament : des usages traditionnels aux modes de production actuels	L'évaluation était effectuée de la manière suivante : <b>0,2CC+0,3TP+0,5E</b>	Passage en contrôle continu intégral (mode d'évaluation plus adapté car les enseignants interviennent successivement au cours du semestre) : <b>0,7CC+0,3TP</b>

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département :** UFR Sciences/Biologie    **Avis favorable du Conseil d'UFR du :** 28/04/15  
**Passage à la CFVU du** 1er juin 2015  
**Rentrée universitaire:** 2015 2016

**Formation concernée : Master 1 mention Ecologie Environnement**

### Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	x
Changement de volume horaire	x
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	x
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière    oui <input type="checkbox"/>    non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	x

### **Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item**

ITEM	2014/2015	2015/2016
PIP 1(Noyau UE1-S1M)	Acquisition des ECTS par évaluation de l'assiduité (pour tous les étudiants)	Acquisition des ECTS par évaluation de l'assiduité + Acquisition des ECTS par écrit (100%) pour les dispensés d'assiduité
PIP2 (UE12-S2M)	Acquisition des ECTS par évaluation de l'assiduité (pour tous les étudiants)	Acquisition des ECTS par évaluation de l'assiduité + Acquisition des ECTS par écrit (100%) pour les dispensés d'assiduité
Modification des coefficients contrôle continu et examen terminal du SIG dans le module biométrie-SIG (UE2-S1M)	CC : 30 % et ET : 70%	CC : 50% et ET : 50%

<p>UE-24 Adaptation aux contraintes environnementales</p> <p>UE5a-S1M Géochimie Climatologie et hydrologie 6 ECTS (30h CM, 25h TD)</p>	<p>21h CM, 6h TD</p> <p>UE5a-S1M Géochimie Climatologie et hydrologie 6 ECTS (30h CM, 25h TD)</p>	<p>16h CM, 4h TD, 7h TP</p> <p>UE5a-S1M Géochimie 3 ECTS 15h CM 13h TD</p> <p>UE5b-S1M Climatologie et hydrologie 3 ECTS 15h CM 12h TD</p>
--	---	--

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département :** Sciences  
**Passage à la CFVU du 1er juin 2015**  
**Rentrée universitaire: 2015 2016**

**Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/15**

**Formation concernée : master 2 ProTeV**

**Nature de la modification (cocher la case)**

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



**Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item**

ITEM	2014/2015	2015/2016
Module IA2 : Produits phytosanitaires et réglementation	100%E 2 h	60%E 2 h - 20%CC - 20%TP Session 2 et dispensés d'assiduité 100% E 2 h
<b>Parcours II (Rennes) pour info</b>		
S3M-ProTeV-UE IIB1 : Fonctionnement et gestion durable des ressources	100%CC (1ère session)	E 2h

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département :** Sciences/Biologie  
**Passage à la CFVU du 1er juin 2015**  
**Rentrée universitaire: 2015 2016**

**Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015**

**Formation concernée : M2 Toxicologie de l'Environnement**

**Nature de la modification (cocher la case)**

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	x
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> (joindre un argumentaire)	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



**A partir de 2015/2016, absence de compensation entre les 2 semestres.**

ITEM	2014/2015	2015/2016
S3M-TE10 Processus d'homologations nationaux et européens des pesticides et biocides	100% Examen terminal	100% Contrôle continu
S3M-TE14 Approches méthodologiques en toxicologie environnementale	100% Examen terminal	100% Contrôle continu

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département :** Sciences/Biologie  
**Passage à la CFVU du 1er juin 2015**  
**Rentrée universitaire: 2015 2016**

**Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015**

**Formation concernée : L1 mise à niveau portail SVG**

**Nature de la modification (cocher la case)**

- Changement de coefficient
- Changement de volume horaire
- Modification de répartition des UE dans les enseignements
- Changement d'ECTS
- Modification/création d'UEL dans le cycle L
- Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)
- Mise en place de parcours
- Incidence financière oui  non*   
*(joindre un argumentaire)*
- Création d'UE

 **Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item**

ITEM	2014/2015	2015/2016
	Mise à niveau en français : 1er semestre 20h TD 2ème semestre 20h TD  Mise à niveau en biologie 1er semestre 55h TD 2ème semestre 27.5h TD	Mise à niveau en français : 1er semestre <b>12h</b> TP 2ème semestre <b>12h</b> TP  Mise à niveau en biologie 1er semestre <b>63h</b> TD 2ème semestre <b>35.5h</b> TD

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département : Sciences / informatique Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015**  
**Passage à la CFVU du 1er juin 2015**  
**Rentrée universitaire: 2015 2016**

<b>Formation concernée : L3 informatique</b>		
<b>Nature de la modification (cocher la case)</b>		
Changement de coefficient		<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L		<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)		<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE		<input type="checkbox"/>
 <b>Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item</b>		
ITEM	2014/2015	2015/2016
1 - Changement de durée des examens 1ère et 2ème session en « Système » (unité S5I-SR)	Examen 2h	Examen 1h30
1 - Suppression des TD pour en faire des TP dans les matières / unités suivantes :		
- Programmation Objet et Outils de développement (S5I-PO2)	TD 18h + TP 25h	TP 43h
- Développement Web (S6I-BDW)	TD 10h + TP 10h	TP 20h
- Développement d'Interfaces Graphiques (S6I-DIG)	TD 25h + TP 20h	TP 45h
- Option1 : Production automatisée de documents (S6I-OptAng)	TD 10h + TP 16h	TP 26h
- Option3 : Image de synthèse (S6I-OptAng)	TD 10h + TP 16h	TP 26h

Les besoins de conversion TD -> TP couvrent un total de 53h pour le tronc commun et 20h pour les options (ce qui peut ne pas être couteux si une option ouvre à 20 étudiants par exemple).

Incidence financière : gérée par la composante au vu de l'enveloppe des moyens attribuée par le CA et validée par la CFVU.

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Physique

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015

Passage à la CFVU du 1er juin 2015

Rentrée universitaire: 2015 2016

**Formation concernée : LP - Maîtrise de la demande en énergie et énergie renouvelables**

### Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



### Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

ITEM	2014/2015	2015/2016
UE3 – tronc commun	Math. 1h Ex. Ecrit - Coef 1,5 Physique/chimie 3h Ex. Ecrit - Coef 4,5	Math. 1h Ex. Ecrit - Coef 1,5 Physique/chimie 3h Ex. Ecrit - <b>Coef 3 ; CC - Coef 1,5</b>
UE5 – parcours 2	Règlementation 1h Ex Ecrit - Coef 1, CC Coef 0,5	Règlementation <b>CC Coef 1.5</b>
UE6 – parcours 2	Actions sur le bâti 1h Ex Ecrit - Coef 1, CC Coef 1	Actions sur le bâti <b>CC Coef 2</b>

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

CFVU\_20150106

42

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département :** Sciences/Biologie  
**Passage à la CFVU du** 1er juin 2015  
**Rentrée universitaire:** 2015 2016

**Avis favorable du Conseil d'UFR du :** 28/04/15

**Formation concernée : M2 biosignalisation cellulaire et moléculaire et physiopathologie**

**Nature de la modification (cocher la case)**

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui X non (joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input checked="" type="checkbox"/>

 **Le parcours du M2 Biologie cellulaire et moléculaire de Sciences comprend en 2014/2015 150 heures d'enseignement. La nouvelle réglementation des stages implique une augmentation de 50 h pour avoir un total d'heures de 200 h permettant la délivrance de conventions de stages.**

ITEM	2014/2015	2015/2016
<u>Semestre 3</u>		
Changement de volume horaire de 30h	Conception et rédaction d'un projet de recherche en biologie et en clinique 3 ECTS	20h de préparation et suivi de projet 3 ECTS
Augmentation de 10h de CM sur 5 unités	S3-BCM2 : signalisation, chromatine et épigénétique 12 H CM S3-BCM4 : Pharmacogénomique et pharmacogénétique 12 H CM S3-BCM 5 : Immunorégulation et neuro-immunologie 12 H CM S3-BCM 6 : Oncogénèse, différenciation et mort cellulaire 12 H CM S3-BCM 7 : Ciblage thérapeutique	14 H CM 14 H CM 14 H CM 14 H CM 14 H CM

CFVU\_20150106

43

<p><b><u>Dispensés d'assiduité</u></b></p> <p><u>Semestre 4</u> S4-STAGE Stage en laboratoire de recherche 6 mois</p> <p>Création d'UE S4-FPSC</p>	<p>et médecine personnalisée 12 H CM</p> <p>30 ECTS</p>	<p>Les étudiants DA passent le même examen que les autres étudiants d'une durée globale de 4 h</p> <p>S4-STAGE 25 ECTS pour le mémoire et la soutenance de stage</p> <p>20h de <b>Formation Professionnelle Scientifique Continue (FPSC)</b> validé par du présentiel 5 ECTS</p>
--	--	--

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département :** Sciences / Biologie      **Avis favorable du Conseil d'UFR du :** 28/04/2015  
**Passage à la CFVU du** 1er juin 2015  
**Rentrée universitaire:** 2015 2016

**Formation concernée : L3 BCMP et SPVA - 1er semestre - Module « Biochimie et régulation du métabolisme »**

**Nature de la modification (cocher la case)**

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière    oui <input type="checkbox"/>    non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



**Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item**

ITEM	2014/2015	2015/2016
1) Item modification de volume horaire 1er semestre - module « Biochimie et régulation du métabolisme » <b>Le volume horaire total reste le même mais 2h40 de TD deviennent 2h40 de TP.</b>	28 h CM 10 h TD 17 h TP	28 h CM <b>07 h 20 TD</b> <b>19 h 40 TP</b>
2) Item changement de nature de l'épreuve L'évaluation portant sur le cours magistral sera réalisée sous forme de contrôle continu.	ET	CC

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

## FICHE de modifications de contrôle de connaissances

**UFR/Département :** Sciences/Biologie  
**Passage à la CFVU du** 1er juin 2015  
**Rentrée universitaire:** 2015 2016

**Avis favorable du Conseil d'UFR du :** 28/04/15

**Formation concernée :** M2 Zones humides continentales et littorales

**Nature de la modification (cocher la case)**

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>

 **Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item**

ITEM	2014/2015	2015/2016
S3M- ZH9 Diagnostic environnemental des zones humides	Ecrit 2h 100 % pour session 1, oral 100% pour DA, oral 100 % pour session 2	Dossier personnel 100 % pour tous les cas
S3M-ZH4 PIP	Erreur maquette : validation par présence et oral en session 1, oral pour DA et session 2	Validation par l'assiduité en session 1, oral pour les DA et session 2
S3M-ZH7 Espaces protégés	Pas d'information pour DA	Oral pour DA

**Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

**ANNEXE 7****3. Création de la double licence « Droit Economie » - vote****Deux licences, deux diplômes**

La Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion propose de mettre en œuvre un parcours de formation permettant d'obtenir conjointement deux licences – une Licence Droit et une Licence Économie et Gestion, parcours Économie – grâce à un aménagement des horaires d'enseignement et des emplois du temps.

La Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion d'Angers serait la seule du Grand Ouest à proposer une telle formation, rendue possible par le regroupement du droit et de l'économie au sein de la même faculté et sur un site identique.

**Présentation générale**

- La double Licence Droit-Économie offre des atouts pour des étudiants ayant le désir et les capacités de développer une double spécialisation dans un cursus aménagé pour la réussite. Droit et Économie sont deux disciplines déjà très fortement imbriquées et complémentaires en pratique (métiers juridiques et administratifs, conseil des entreprises et des administrations, gestion de patrimoine, politique etc.).
- Objectifs visés : affirmation des compétences disciplinaires et méthodologiques dans les deux disciplines, développement des compétences transversales, acquisition d'une solide culture générale, professionnalisation, certification en langue et en informatique, préparation à la recherche.
- L'admission se fait sur la base d'un dossier de candidature qui est approuvé par une Commission de validation. Cette dernière ratifie également les passages en deuxième et troisième années, ainsi que les demandes de changement de parcours.

**Conception pédagogique**

- La double Licence Droit-Économie est conçue pour permettre aux étudiants de suivre l'intégralité des enseignements fondamentaux des deux disciplines. Ainsi, la formation est approfondie dans les deux domaines.
- Le nombre d'heures *annuelles* supplémentaires pour obtenir deux licences au lieu d'une seule est en moyenne de 140 heures environ (655 heures annuelles en moyenne au lieu de 515 pour la Licence Économie et Gestion). Le nombre d'heures *hebdomadaires* supplémentaires est en moyenne de 10 heures. En L1 de double Licence, l'étudiant suit en moyenne 27 heures d'enseignement hebdomadaire, ce qui correspond à un emploi du temps proche de celui qui est proposé en classe préparatoire.
- Afin d'alléger le volume horaire, certains enseignements ont été supprimés ou rendus optionnels.

- Les Départements de Droit et d'Économie s'engagent à concevoir des emplois du temps compatibles avec le projet. Ils facilitent la tâche des étudiants en organisant un emploi du temps adapté et en simplifiant la liste des modules non fondamentaux.
- La double Licence Droit-Économie ouvre sur des matières complémentaires (gestion, science politique, relations internationales, interprétation des données etc.) tout au long du cursus.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont identiques à celles en vigueur dans la Licence Droit et dans la Licence Économie et Gestion (mutualisation des cours magistraux et des TD).

#### Impact budgétaire

- Pas de création d'enseignements nouveaux : les cours magistraux et travaux dirigés de la double Licence Droit-Économie sont mutualisés avec la Licence Droit et la Licence Économie et Gestion.
- Capacité d'accueil : dans l'année universitaire, quarante étudiants pourront être admis à l'inscription en double Licence Droit-Économie (équivalent d'un groupe de TD)

#### Adossement à la recherche en droit et en économie

- La formation est adossée aux activités du Centre Jean Bodin (Droit) et du GRANEM (Économie et Gestion) : travaux de recherche en cours sur l'économie du droit, la gestion de patrimoine, l'impact des réglementations financières sur les marchés etc.
- La double Licence Droit-Économie est un premier élément d'une coopération renforcée entre juristes et économistes, sur les plans pédagogique et de recherche.

#### Passerelles et parcours individualisés

- L'abandon de la double Licence Droit-Économie au profit de la Licence Droit, ou au profit de la Licence Economie et Gestion, parcours Économie, est possible au début du premier semestre (jusqu'à six semaines après le début des cours magistraux) sur simple demande adressée à la Commission de validation.
- L'abandon de la double Licence Droit-Économie au profit de la Licence Droit, ou au profit de la Licence Economie et Gestion, parcours Économie, est possible en fin de chaque semestre. L'étudiant intéressé doit avoir obtenu la moyenne dans les unités de la discipline pour laquelle il opte.
- Pour les étudiants inscrits en Licence Économie et Gestion, l'admission à la double Licence Droit-Économie est possible au début du semestre 2, à condition d'avoir passé les examens terminaux en Droit du semestre 1 qui font partie de la double Licence. De même, leur admission est possible au début du semestre 3, à condition d'avoir passé les examens terminaux en Droit de la première année qui font partie de la double Licence.
- Pour les étudiants inscrits en Licence Droit, l'admission à la double Licence Droit-Économie est possible au début du semestre 2, à condition d'avoir passé les examens terminaux en Économie du semestre 1 qui font partie de la double Licence. De même, leur admission est possible au début du semestre 3, à

condition d'avoir passé les examens terminaux en Économie de la première année qui font partie de la double Licence.

- Pour les étudiants inscrits en d'autres licences, l'admission à la double Licence Droit-Économie est possible au début du semestre 2, à condition d'avoir passé les examens terminaux du premier semestre de la double Licence Droit-Économie. De même, leur admission est possible au début du semestre 3, à condition d'avoir passé les examens terminaux de la première année de la double Licence Droit-Économie. Cette passerelle concerne notamment le dispositif « Pluripass » de la formation aux métiers de la santé.
- Pour les étudiants inscrits en double Licence Droit-Économie au sein d'autres établissements d'enseignement supérieur, l'admission à la double Licence Droit-Économie est possible sur demande adressée à la Commission de validation.
- Pour les étudiants inscrits en double cursus Droit-Économie au sein des classes préparatoires, l'admission à la double Licence Droit-Économie est possible sur demande adressée à la Commission de validation.
- Une équipe d'enseignants-chercheurs suivra personnellement les étudiants de ce double cursus. Elle pourra les accompagner dans la construction de leur parcours universitaire (choix des options, mobilités Erasmus, etc.)

#### Poursuites d'études et débouchés professionnels

La double Licence Droit-Économie, outre la possibilité de poursuivre dans les masters de Droit ou d'Économie, facilite l'accès aux instituts d'études politiques et aux écoles de commerce. Elle constitue aussi une bonne préparation aux concours de la fonction publique. Surtout elle répond au besoin grandissant du monde professionnel (entreprises, administrations publiques, cabinets d'avocats d'affaires, cabinets de conseil etc.) de collaborateurs dotés d'une solide formation à la fois en droit et en économie.

#### Inscription

- En raison de la grande charge de travail exigée des étudiants, la double Licence Droit-Économie est susceptible d'intéresser en premier lieu les lycéens très motivés, titulaires des Baccalauréats avec une mention bien ou très bien.
- L'admission se fait sur la base d'un dossier de candidature qui est approuvé par une Commission de validation, composée d'enseignants-chercheurs et nommée par le Conseil des Gestion de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion.
- La double Licence fait l'objet d'un droit d'inscription supplémentaire fixé à 120 € à ajouter au montant total d'une inscription en L1.

Double Licence Droit-Économie														
V.D.I. : code / version														
V.E.T. : code														
Année universitaire 2015/2016														
Intitulés de l'U.E.	Code Apogée		ECTS	Coef.	Session 1				Session 2		Nbre d'heures			Enseignants
	ELP	Épreuve			Assidu		Dispensé assiduité		MCC ou report	Coef.	CM	TD	Total	
					MCC	Coef.	MCC	Coef.						
<b>Semestre 1</b>														
<b>UE1</b>			<b>15</b>											
Droit constitutionnel			6	6	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	3 en CC 3 en examen terminal	examen terminal écrit ou oral	6	examen terminal écrit ou oral	6	33	13,5	46,5	Félicien Lemaire
Droit civil			6	6	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	3 en CC 3 en examen terminal	examen terminal écrit ou oral	6	examen terminal écrit ou oral	6	33	13,5	46,5	Nicolas Le Rudulier
Introduction historique au droit			3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	33		33	Joël Hautebert
<b>UE2</b>			<b>12</b>											
Introduction à l'analyse économique			9	9	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	4 en CC 5 en examen terminal	examen terminal écrit ou oral	9	examen terminal écrit ou oral	9	42	18	60	David Cayla
Problèmes économiques contemporains			3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	18		18	Michèle Favreau
<b>UE3</b>			<b>3</b>											
Conférences de méthode en droit			0	0	non évalué - présence obligatoire						12		12	Lemaire, Le Rudulier
Institutions juridictionnelles			3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	22		22	Anthoine Beguin
<b>UE4</b>			<b>6</b>											
Conférences de méthode en économie			2	2	contrôle continu	2	examen terminal	2	examen terminal écrit ou oral si ABJ session 1	2	4	6	10	Blondel, Cayla
Statistiques descriptives			4	4	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	1 en CC 3 en examen terminal	examen terminal	4	examen terminal écrit ou oral	4	24	18	42	Masha Pautrel
<b>UES</b>			<b>4</b>											
Compétences complémentaires : 1 matière à choisir + 1 langue obligatoire	Sciences politiques		2	2	examen terminal écrit ou oral	2	examen terminal écrit ou oral	2	examen terminal écrit ou oral	2	22		22	François Hourmant
	Contemporary Economic Issues		2	2	examen terminal écrit ou oral	2	examen terminal écrit ou oral	2	examen terminal écrit ou oral	2	18		18	Diana Pop
	Langue (obligatoire)		2	2	contrôle continu	2	examen terminal	2	report pour assidu - examen terminal pour dispensé si ABJ session 1	2		20	20	
<b>Total Semestre impair</b>			<b>40</b>								239	89	328	

Semestre 2														
<b>UE6</b>														
			<b>17</b>											
Droit constitutionnel			7	7	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	coef 3,5 en CC coef 3,5 examen terminal	examen terminal écrit ou oral	7	examen terminal	7	33	13,5	<b>46,5</b>	Félicien Lemaire
Droit civil			7	7	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	coef 3,5 en CC coef 3,5 examen terminal	examen terminal écrit ou oral	7	examen terminal	7	33	13,5	<b>46,5</b>	Maxime Julienne
Histoire des institutions			3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal	3	33		<b>33</b>	Marc Bouvet
<b>UE7</b>														
			<b>12</b>											
Principes de macroéconomie			6	6	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	2 en CC 4 en examen terminal	examen terminal écrit ou oral	6	examen terminal écrit ou oral	6	24	16	<b>40</b>	Guido Hülsmann
Principes de microéconomie			6	6	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	2 en CC 4 en examen terminal	examen terminal écrit ou oral	6	examen terminal écrit ou oral	6	24	16	<b>40</b>	Serge Blondel
<b>UE8</b>														
			<b>6</b>											
Mathématiques			3	3	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	1,5 en CC 1,5 en examen terminal	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	24	18	<b>42</b>	Boris Gourlay
Histoire des faits économiques			3	3	examen terminal écrit ou oral	coef 3 - examen terminal	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal	3	20		<b>20</b>	David Cayla
<b>UE9</b>														
			<b>5</b>											
Compétences complémentaires : 1 matière à choisir + 1 langue obligatoire	Institutions administratives		3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal	3	22		<b>22</b>	Fabien Tesson
	Relations internationales		3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal	3	22		<b>22</b>	Yannick Lecuyer
	Théorie des organisations		3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal	3	24		<b>24</b>	Yamina Chikh
	Langue (obligatoire)		2	2	contrôle continu	2	examen terminal	2	report pour assidu - examen terminal pour dispensé si ABJ session 1	2		20	<b>18</b>	
<b>Total Semestre pair</b>			<b>40</b>								213	97	<b>310</b>	
<b>Règles de validation du semestre : Moyenne égale ou supérieure à 10/20</b>														
<b>Règles de validation de l'année : Moyenne égale ou supérieure à 10/20</b>														